



Jura-Afrique
Coopération et Développement

Programme 2011-2013

En route vers les objectifs du millénaire



*Octobre 2010
Edition mars 2011*

Tables des matières

| | |
|---|----|
| 1- Introduction générale..... | 5 |
| 1.1 Jura-Afrique, 20 ans de coopération | 5 |
| 1.2 Le Bénin à la croisée des objectifs du millénaire pour le développement | 6 |
| 1.3 Présentation de la zone d'intervention : les départements de l'Atacora et de la Donga | 8 |
| 1.4 Zone d'intervention et contexte du projet..... | 9 |
| 2- Approche globale du programme | 12 |
| 3- JURA-AFRIQUE BENIN..... | 13 |
| 3.1 Volet No1 : Promotion de la femme rurale | 13 |
| 3.1.1 Justification du projet..... | 13 |
| 3.1.2 Les acquis | 14 |
| 3.1.3 Objectif global | 14 |
| 3.1.4 Objectifs spécifiques..... | 14 |
| 3.1.5 Plan d'action | 15 |
| 3.1.6 Stratégie d'intervention..... | 16 |
| 3.1.7 Chronogramme | 16 |
| 3.1.8 Budget..... | 17 |
| 3.2 Volet No 2 : Réhabilitation des cours d'eau | 18 |
| 3.2.1 Justification du projet..... | 18 |
| 3.2.2 Les acquis | 18 |
| 3.2.3 Objectif global | 19 |
| 3.2.4 Objectifs spécifiques..... | 19 |
| 3.2.5 Plan d'action | 20 |
| 3.2.6 Stratégie d'intervention..... | 21 |
| 3.2.7 Chronogramme | 22 |
| 3.2.8 Budget..... | 23 |
| 3.3. Volet No 3 : Promotion de la filière avicole | 24 |
| 3.3.1 Justification du projet..... | 24 |
| 3.3.2 Les acquis | 24 |
| 3.3.3 Objectif global : | 25 |
| 3.3.4 Objectifs spécifiques..... | 25 |
| 3.3.5 Plan d'action | 26 |
| 3.3.6 Stratégie d'intervention..... | 27 |
| 3.3.7 Chronogramme | 28 |
| 3.3.8 Budget..... | 29 |
| 4- TI TOUA..... | 31 |
| 4.1 Volet No 1 : Alphabétisation et post-alphabétisation de la masse rurale | 31 |
| 4.1.1 Justification du projet..... | 31 |
| 4.1.2 Les acquis | 31 |
| 4.1.3 Objectif global | 31 |
| 4.1.4 Objectifs spécifiques..... | 31 |
| 4.1.5 Plan d'action | 32 |
| 4.1.6 Stratégie d'intervention..... | 33 |
| 4.1.7 Chronogramme | 34 |
| 4.2 Volet No 2 : Promotion du maraîchage | 34 |
| 4.2.1 Justification du projet..... | 34 |
| 4.2.2 Les acquis | 35 |
| 4.2.3 Objectif global | 35 |
| 4.2.4 Objectifs spécifiques..... | 35 |
| 4.2.5 Plan d'action | 36 |
| 4.2.6 Stratégie d'intervention..... | 37 |
| 4.2.7 Chronogramme | 37 |
| 4.2.8 Budget global – Volet 1 et 2 | 38 |
| 5- POTAL MEN | 39 |
| 5.1 Volet : Alphabétisation et post-alphabétisation | 39 |

| | |
|---|------------------------------------|
| 5.1.1 Justification du projet..... | 39 |
| 5.1.2 Les acquis | 39 |
| 5.1.3 Objectif global | 40 |
| 5.1.4 Objectifs spécifiques..... | 40 |
| 5.1.5 Plan d'action | 41 |
| 5.1.6 Stratégie d'intervention..... | 42 |
| 5.1.7 Chronogramme | 42 |
| 5.1.8 Budget..... | 44 |
| 6- Renforcement institutionnel..... | 45 |
| 7- Suivi | 46 |
| 8- Budget général..... | 47 |
| 9- Annexes | 49 |
| Annexe 1 : Schéma des acteurs..... | 49 |
| Annexe 2 : Les objectifs du millénaire | 50 |
| Annexe 3 : Situation actuelle des groupements de femmes soutenus par JAB..... | 51 |
| Annexe 4 : Hypothèses retenues pour le calcul des recettes (aviculture) | 52 |
| Annexe 4bis : Budget de fonctionnement de Jura-Afrique Bénin | Erreur ! Signet non défini. |
| Annexe 5 : Budget détaillé (Ti Toua – Maratchage) | 53 |
| Annexe 6 : Catalogue de renforcement des capacités (CBDIBA) | 57 |
| Annexe 7 : Organigrammes des ONGs partenaires | 75 |

1- Introduction générale

1.1 Jura-Afrique, 20 ans de coopération

Depuis plus de 20 ans, l'ONG Jura-Afrique est active au nord du Bénin, une des régions les plus pauvres du pays. Née dans le sillage du jumelage de l'hôpital de Delémont avec celui de Tanguiéta, Jura-Afrique a d'abord concentré son aide sur les soins de santé primaire avant d'élargir son champ d'action.

Jura-Afrique a financé la construction de onze écoles dans les villages de brousse, appuyé des programmes d'alphabétisation, soutenu la promotion d'activités créatrices de revenu auprès des femmes, envoyé dix containers de matériel hospitalier, formé une quarantaine de pépiniéristes, réhabilité deux cours d'eau par reconstitution de la couverture végétale, construit 4 puits, mené des campagnes de vaccinations avicoles, planté des milliers d'arbres, etc. Jura-Afrique collabore avec trois ONB béninoises: Jura-Afrique Bénin, Ti Toua et Potal Men .

En 2008, Jura-Afrique a mandaté, avec le soutien de la Direction fédérale du développement et de la coopération, un expert afin de réaliser une évaluation de ses activités de coopération.

« L'évaluation a démontré la pertinence des activités soutenues par JA, avec une efficience somme toute assez remarquable. La DDC trouve dans l'exemple de Jura-Afrique une confirmation que le soutien de sa section ONG à des petites organisations suisses est un instrument valable »¹.

La création du nouveau programme 2011-2013 de Jura-Afrique s'inscrit dans un cadre tenant compte des nouvelles réalités de son environnement. En effet, les 3 dernières années auront été riches en changements. Au Sud, Jura-Afrique Bénin, qui a vu le jour fin 2007, est désormais opérationnel en tant qu'ONG béninoise. Au Nord, sur le plan de la politique suisse au développement, certaines mutations ont eu lieu, influençant directement la stratégie d'ONGs de petites tailles. Avec près de 16,5 mio investis dans ce pays en 2010 par la Direction du Développement et de la Coopération, le Bénin restera un pays prioritaire de la coopération suisse dans le futur.



Les conventions de partenariat entre Jura-Afrique et Jura-Afrique Bénin ainsi que Potal Men seront revues pour ce nouveau programme. Une nouvelle convention sera établie avec Ti Toua.

De plus, l'ONG Jura-Afrique s'est lancée dans une stratégie de partenariat et tisse actuellement des liens avec certaines ONGs suisses et béninoises actives sur le terrain².

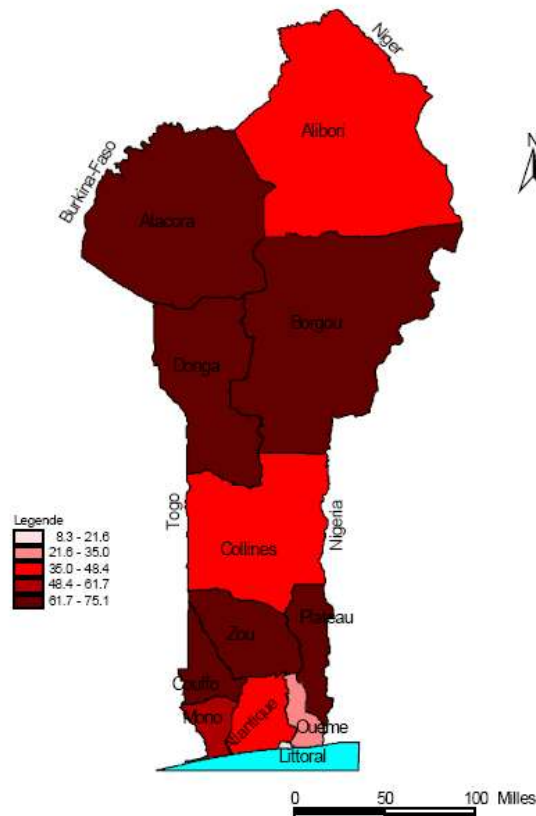
¹ Evaluation des activités de coopération et des partenaires de Jura-Afrique dans le Département de l'Atacora-Donga au Nord du Bénin (1992-2007) par Peter Arnold et all, Nyon, août 2008 (polycopié)

² Se référer à l'annexe 1 pour visualiser le schéma des acteurs

1.2 Le Bénin à la croisée des objectifs du millénaire pour le développement

Globalement, les indicateurs de développement humain au Bénin ont connu une légère amélioration ces 10 dernières années. L'espérance de vie se situe à 55 ans contre 48 ans en Afrique de l'Ouest en moyenne, et le taux de la population vivant avec \$1/jour est de 31% contre 60% en Afrique de l'Ouest. Cependant, il existe de grandes disparités entre départements. La proportion des populations de l'Atacora-Donga vivant dans une extrême pauvreté avec moins de 1\$ par jour se situe entre 61 et 75%.

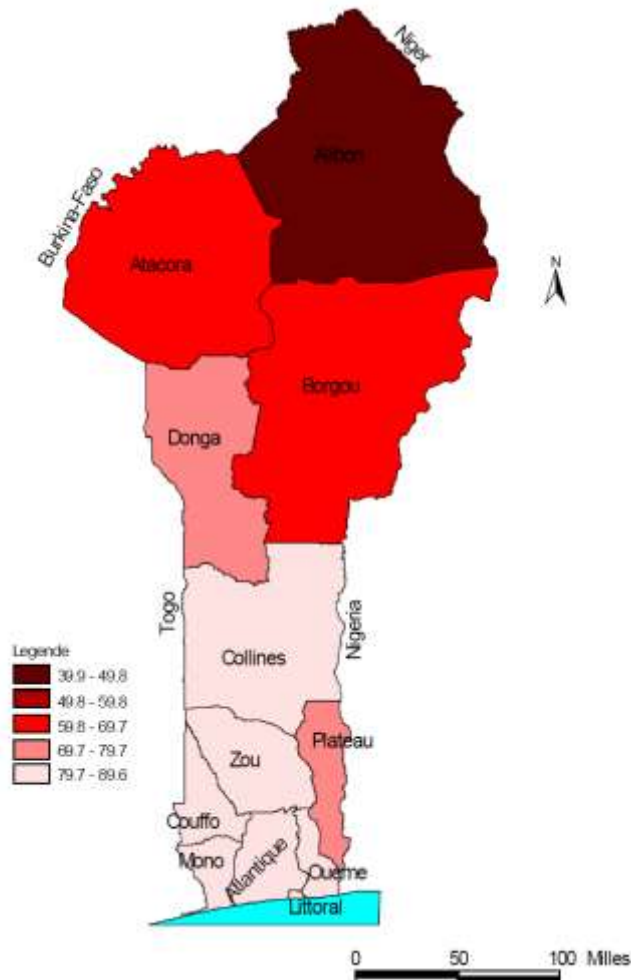
Carte d'extrême pauvreté



Source : Les objectifs du millénaire pour le développement au Bénin, PNUD, Juillet 2009

Au niveau de l'éducation, des progrès s'observent dans l'amélioration de l'accès des populations à l'éducation, notamment au niveau de l'éducation de base. L'enseignement primaire et l'alphabétisation sont des domaines où les efforts engagés par les pouvoirs publics ont été considérables comme en témoigne l'évolution des indicateurs. Le taux net de scolarisation (TNS) des enfants de 6-11 ans s'est globalement amélioré sur la période 2006-2007. Au niveau national, le TNS est passé de 61,1% en 2006 à 76,2% (78,3% chez les garçons et 73,9% chez les filles) en 2007 pour un objectif de 100% en 2015. Cependant, cette évolution cache des disparités lorsqu'on s'intéresse aux communes et aux arrondissements.

Taux de scolarisation net



Source : Les objectifs du millénaire pour le développement au Bénin, PNUD, Juillet 2009

Il y également la scolarisation des filles qui reste faible en dépit des progrès sensibles observés ces dernières années : au niveau national, le rapport fille/garçon dans le primaire stagne à 0,8. Ceci veut dire qu'au niveau de l'enseignement primaire, il est dénombré 8 filles pour 10 garçons scolarisés. L'enseignement primaire, l'une des priorités attachées à l'OMD N° 2 est relative à l'alphabétisation en langues nationales, gage d'un développement socio-culturel et économique. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans a atteint 60,5% en 2007, avec toutefois une évolution en défaveur des femmes : le taux d'alphabétisation chez les femmes est de 50% contre 72,4% chez les hommes. Lorsque l'on considère le taux d'alphabétisation de l'ensemble des adultes, ces performances sont en baisse, avec un taux d'alphabétisation de l'ordre de 29,1% chez les femmes adultes et 51,4% chez les hommes.

Dans plusieurs domaines, le statut général de la femme demeure moins valorisant que celui des hommes. L'Indice de participation des Femmes s'inscrit dans une tendance haussière : 0,315 en 2001, 0,356 en 2004 et 0,454 en 2006. Les femmes sont en minorité dans les emplois salariés et occupent très peu de places dans les instances de décision : sur les 83 sièges parlementaires, on dénombre 6 femmes, soit une proportion de 7%. Au niveau des conseils communaux et municipaux, les femmes occupent 3,2% des postes. Au niveau du gouvernement, la situation n'est guère meilleure. Par ailleurs, les femmes restent plus vulnérables au phénomène de la pauvreté que les hommes.

Au niveau de la santé, les statistiques du Système National Intégré de Gestion Sanitaire (SNIGS) indiquent une amélioration sensible de la qualité des soins. Notamment, des efforts

ont été faits pour réduire la mortalité infantile, la mortalité maternelle et pour lutter contre les grandes endémies que sont le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA. Par rapport à 2001, le taux de mortalité infantile s'est réduit de 15%, cependant, les progrès sont encore loin de la cible de 65 pour mille en 2015. Les départements de l'Atacora et Donga en particulier enregistrent les taux les plus élevés (près de 184 pour mille).

En matière de santé maternelle, des efforts appréciables ont été notés par rapport aux soins prénataux (91% en 2006 et 96% en 2007). La proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (médecin, sage-femme, infirmière) s'est accrue de 8,5 points passant de 65,5% en 2001 à 74,0% en 2006 réduisant ainsi les risques à la naissance. En dépit des efforts notés dans les soins prénataux et l'assistance à l'accouchement, la tendance du taux de mortalité maternelle par rapport au sentier des OMD montrent que l'objectif de 125 pour cent mille naissances vivantes serait difficilement atteint en 2015. Le taux de mortalité maternelle est estimé à 397 pour 100 000 naissances vivantes, en hausse par rapport à l'année 2001.

S'agissant de la pandémie du VIH/SIDA, sa stabilisation devient une réalité progressive dans la mesure où le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans est de 1,8% en 2008. D'un autre côté, le paludisme demeure au Bénin la première cause de morbidité et de mortalité dans les groupes les plus vulnérables comme ceux des enfants de moins de 5 ans. Au niveau national, le taux de létalité du paludisme est de 110 pour 1 000 habitants. Entre 2001 et 2006, la proportion des enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée a été multipliée par 4,7, passant de 7% en 2001 à 33% en 2006 au niveau national. On note également que l'utilisation de la moustiquaire imprégnée a évolué favorablement.

1.3 Présentation de la zone d'intervention : les départements de l'Atacora et de la Donga

Situé dans le Nord-Ouest du Bénin, les départements de l'Atacora et de la Donga est limité au Sud par le département des collines ; à l'Est par les départements du Borgou et de l'Alibori ; à l'Ouest par la République du Togo et au nord par la République du Burkina Faso. Avec une superficie de 31 200 Km², de parallèles 8°30' et 11°30' de latitude Nord ; et de méridiens 0°45' et 2°10' de longitude Est, il occupe les 28% de la superficie totale du territoire béninois. Le Département de l'Atacora-Donga est caractérisé par un climat de type soudano-guinéen, avec un relief accidenté par endroit. Cette région connaît donc une saison sèche qui s'étend d'octobre à avril et une saison des pluies qui s'étend d'octobre à mai. Les Départements de l'Atacora et de la Donga sont traversés par des cours d'eaux dont les plus importants sont la Pendjari se déversant au Togo, le Mékrou et l'Alibori se versant dans le fleuve Niger. Le relief est accidenté avec la grande chaîne de montagne qui traverse presque tout le département de l'Atacora. C'est dans cette région que se trouve le point culminant du Bénin avec une hauteur de 658 m. Toutefois la région du Sud est dominée par des plateaux de 200 mètres au plus. Bien que ce relief constitue une richesse naturelle, il constitue une véritable entrave au développement de cette région. L'Atacora et la Donga comptent, de façon administrative, treize (13) communes subdivisées en soixante treize (73) arrondissements qui à leur tour sont composés de cinq cent soixante (565) villages et quartiers de ville. La population de la commune de Tanguiéta, d'environ cinquante mille habitants, est caractérisée par une multiplicité d'ethnies : Gourmantché, Berba, Natemba, Waama, Betammaribè, Peulh, Mossi, Yoruba, Bariba, etc. La population est très jeune, avec plus de 80% de personnes âgées de moins de 40 ans.

Sur le plan sanitaire, les départements de l'Atacora et de la Donga dispose de trois zones sanitaires fonctionnelles, d'un Centre Hospitalier Départemental et de deux zones sanitaires non encore opérationnelles dans la Donga.

L'agriculture est la principale activité pratiquée dans ces départements. Elle mobilise plus de 88% de la population. Les principales cultures vivrières sont les suivantes :

- Tubercules : l'igname, et le manioc
- Les céréales : mil, sorgho, riz, fonio, maïs
- Les légumineuses : arachide, haricot et voandzou

En dépit de cette production vivrière, cette région connaît de sérieux problèmes d'insécurité alimentaire.

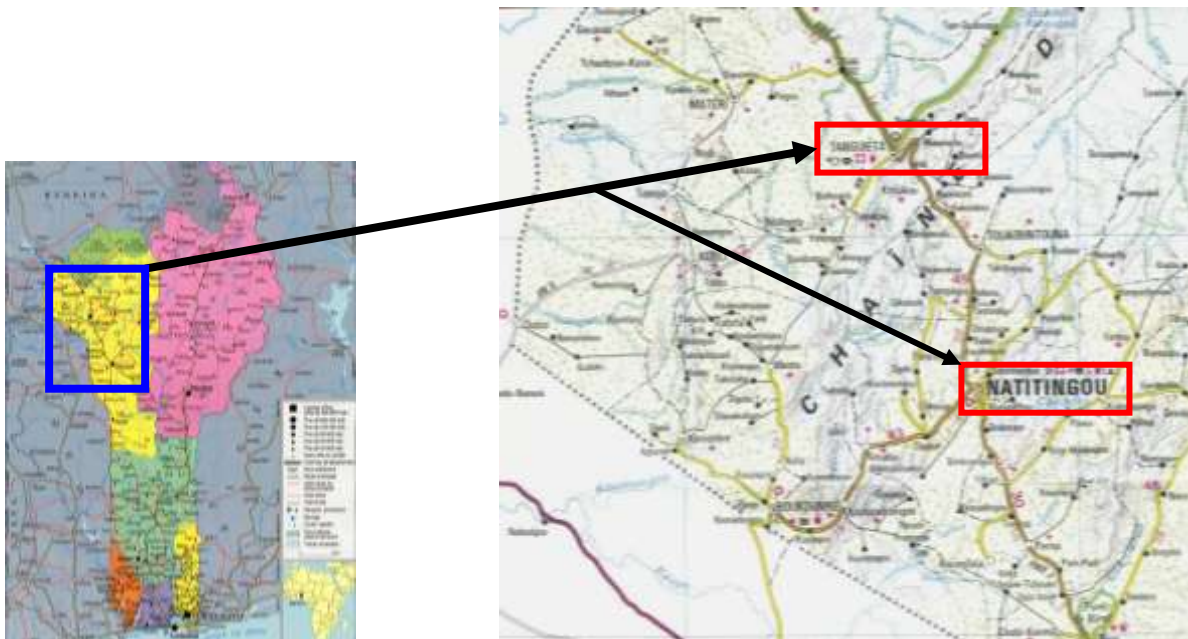
Le coton et le tabac sont les seules cultures industrielles.

En ce qui concerne l'élevage, il est essentiellement basé sur le gros bétail dans l'Est de l'Atacora (dans les communes de Kérou, Kouandé et Péhounco) ; la volaille, les petits ruminants et les porcs au Nord (communes de Tanguiéta, Matéri, Boukoumbé et Cobly).

1.4 Zone d'intervention et contexte du projet

Les sièges de Jura-Afrique Bénin et de Ti Toua sont localisés à Tanguiéta et celui de Potal Men à Natitingou.

La Commune de Tanguiéta, d'environ 12'000 habitants, est limitée au Nord par la Commune de Matéri, à l'Ouest par la Commune de Cobly, à l'Est par la Commune de Kérou et celle de Kouandé et au Sud par la commune de Toucountouna.



La Commune est située dans la pénéplaine du Gourma (relief caractérisé par des pentes faibles, des vallées évasées et des dépôts superficiels, stade final du cycle d'érosion) et est traversée par la chaîne de l'Atacora qui atteint, par endroit, plus de 600 mètres d'altitude.

Les sols sont en général pauvres. Le couvert végétal a subi une forte dégradation anthropique à travers l'exploitation agricole et les feux de brousse.

La végétation est constituée d'une savane arbustive. Les forêts ont pratiquement disparu. La faune n'est pas restée en marge de l'action humaine ; la plupart des espèces ont disparu (sauf dans le Parc National de la Penjari qui reste ces derniers temps protégé).

Un exode rural très important touche les jeunes qui partent vers d'autres régions du BENIN (Départements du Borgou et du Zou), vers le Nigéria, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. Les principales raisons sont la recherche de terres fertiles et du travail salarié en vue d'obtenir les moyens financiers nécessaires pour l'acquisition de certains équipements de première nécessité (vélo, poste de radio, moulin à maïs, tôle ondulée, moto, etc.).

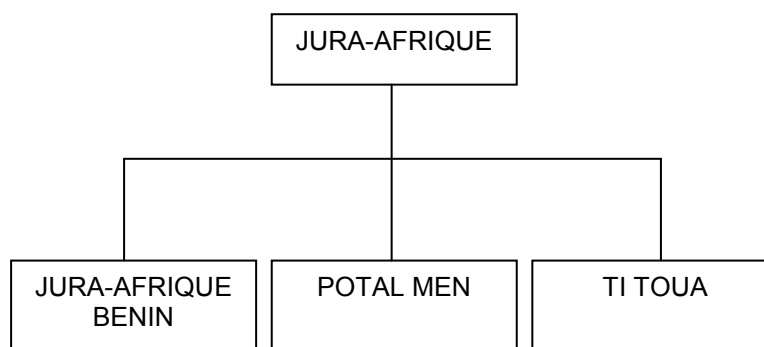
Les Soins de Santé Communautaires (SSC) et le Financement Communautaire (FC) sont bien développés et chaque commune dispose d'un complexe de santé. Un hôpital confessionnel de bon niveau, l'Hôpital St Jean de Dieu, sert de référence pour les centres de santé périphériques. Il se pose, cependant, le problème de manque de personnel médical.

Les infrastructures routières principales ont connu ces dernières années une amélioration de leur état. La route inter-état reliant Natitingou et la frontière du Burkina a été bitumée (environ 110 kilomètres). Les pistes villageoises quant à elles restent toujours dans un mauvais état rendant ainsi difficile l'évacuation des malades vers l'Hôpital de référence.

Les principales activités économiques sont l'agriculture caractérisée par la culture extensive de céréales et le petit commerce, surtout pour la ville de Tanguiéta. En général, les pratiques agricoles sont de type traditionnel avec l'utilisation des moyens, pour la plupart, archaïques. Les rendements sont faibles et exposent les populations à des périodes parfois difficiles, surtout pour les enfants.

Au début, les interventions de Jura-Afrique étaient ciblées sur l'ancienne sous-préfecture de Tanguiéta et regroupaient essentiellement des activités de santé (appui aux Soins de Santé Primaires et mise en place d'un financement communautaire). Mais, les problèmes de développement étant interdépendants et intersectoriels, Jura-Afrique a été amené à élargir ses interventions à d'autres domaines d'activités. Ces interventions ont tenu compte des différentes menaces et contraintes identifiés et exprimés par la population et les groupes cibles.

L'ONG Suisse Jura-Afrique collabore désormais avec trois partenaires béninois locaux œuvrant dans la zone d'intervention. Il s'agit de l'ONG Jura-Afrique Bénin, l'ONG Ti Toua et l'ONG Potal Men. Au cours du dernier programme 2008-2010, ces trois partenaires ont conduit des activités de développement de la région soutenu par Jura-Afrique.

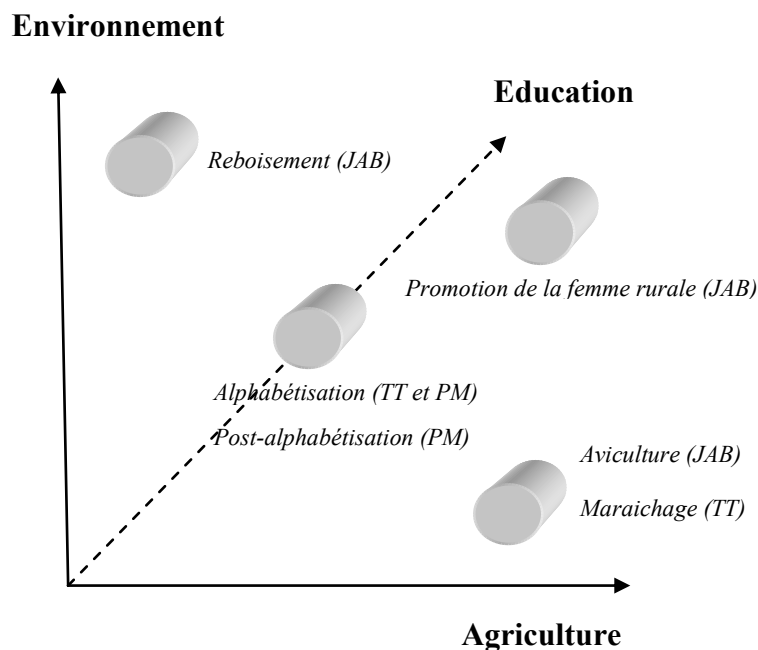


Le programme 2011-2013 prend non seulement appui des interventions antérieures mais a été élaboré à la lumière des Objectifs du millénaire pour le développement au Bénin et en se référant à la Stratégie de coopération 2006-2010 de la République du Bénin élaborée par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC). De plus la stratégie d'approche de Jura-Afrique repose essentiellement sur une méthodologie de type participatif avec les populations cibles.

Eu égard aux bons résultats obtenus et démontrés à travers le rapport d'évaluation des activités de coopération de Jura-Afrique entre 1992 et 2007, Jura-Afrique se propose de poursuivre son intervention de coopération dans l'Atacora à travers le soutien aux trois partenaires que sont Jura-Afrique Bénin, Ti Toua et Potal Men. Ces trois entités agissent dans les domaines de l'éducation des adultes (alphabétisation et post-alphabétisation), de l'environnement-reboisement, de la promotion de la femme, du développement de la filière avicole et du maraîchage. Le programme 2011-2013 propose un portefeuille de projets s'inscrivant parfaitement dans le cadre du combat que mène le Bénin contre la pauvreté.

De plus, Jura-Afrique a priorisé dans ce programme le renforcement institutionnel de ses partenaires en vue d'atteindre un certain degré d'autonomie. A cet effet, la mise sur pied d'une collaboration Sud-Sud en plus de la collaboration Nord-Sud a été renforcée. C'est en effet une ONG Béninoise, le CBDIBA (Centre béninois des initiatives à la base), qui va désormais pouvoir appuyer Jura-Afrique Bénin par des formations auprès des membres du Conseil d'administration et des collaborateurs.

Portefeuille des projets soutenus par Jura-Afrique³



³ JAB : Jura-Afrique Bénin, TT : Ti Toua, PM : Potal Men

2- Approche globale du programme

Jura-Afrique a toujours eu le souci d'inscrire *l'impact* de son action sur le terrain de manière *durable*. A travers une approche « *bottom-up* » intégrant les communautés locales dès la genèse du projet, l'ONG Jura-Afrique a toujours tenté de répondre à des besoins existants et exprimés par les populations-cibles. La *pertinence* des activités menées sur place en est d'autant plus visible et palpable. De plus, par un suivi des activités de manière régulière à travers des instruments assimilés au Sud, l'*efficacité* des projets est mesurable en tout temps. En ce qui concerne les moyens mis à disposition par rapport aux résultats accomplis, il a été démontré dans l'étude d'évaluation une *efficacité* très satisfaisante. C'est pourquoi Jura-Afrique va continuer son action sur la base des mêmes préceptes tout en tentant d'améliorer son approche et le soutien institutionnel qu'elle peut prodiguer à ses partenaires du Sud. Le but ultime du processus de coopération sera de contribuer à un renforcement institutionnel local afin que le partenaire soit en mesure de réaliser des projets d'auto-développement. Cet élément crucial a été compris et pris en considération par nos partenaires. C'est ainsi que 2 projets générateurs de revenus seront présentés dans ce nouveau programme.

Les groupes-cibles (*Groupements de femmes, alphabétiseurs, vaccinateurs villageois de volailles, aviculteurs, pépiniéristes...*) **doivent rester les principaux acteurs et maîtres d'ouvrage à tous les niveaux et étapes du processus de développement, de la prise des initiatives jusqu'à la réalisation de leurs désirs.** A ce titre, **ils doivent participer aux prises de décision et se situer au centre des discussions afin de modeler eux-mêmes leur vie et leur environnement de façon durable.** Les ONGs ne jouant qu'un rôle de catalyseur, de coach et de leader auprès des groupes-cibles.

Pour l'intervention sur le terrain, **la collaboration intersectorielle sera privilégiée avec les autres intervenants, qu'ils soient de la société civile ou de l'Etat dans la mesure où les problèmes de développement sont interdépendants et ne peuvent être résolus en les individualisant.** Un renforcement mutuel des divers intervenants et une harmonisation des actions sur le terrain sont nécessaires afin de renforcer l'impact et le rendre durable.

Objectif de développement

L'objectif général du projet est **l'amélioration durable des conditions de vie des populations de la zone d'intervention.**

Objectifs à long terme

Les objectifs que le programme se propose d'atteindre sont les suivants :

- *Renforcer les connaissances et les capacités des bénéficiaires afin de les aider à modeler leurs propres conditions de vie de façon durable sur tous les aspects (économique, sanitaire, éducationnel, social et écologique).*
- *Gérer de façon efficace et durable les ressources naturelles locales.*
- *Contribuer à l'amélioration du statut économique, politique, social et culturel des femmes et des jeunes filles.*
- *Contribuer à l'amélioration des perspectives d'avenir des jeunes dans leur milieu en dynamisant et en rendant adéquat le programme de post-alphabétisation.*
- *Permettre aux trois partenaires de Jura-Afrique de développer leur compétences-clés afin qu'ils deviennent des acteurs autonomes à moyen terme.*

3- JURA-AFRIQUE BENIN

3.1 Volet No1 : Promotion de la femme rurale

3.1.1 Justification du projet

Après plus d'une dizaine d'année de travail acharné aux cotés du monde rural féminin, l'ONG Jura-Afrique Bénin, à travers son soutien aux groupements de femmes, va continuer d'accorder une priorité à cette thématique. Cela se justifie non seulement par la portée des résultats antérieurs obtenus mais aussi par l'urgence et la pertinence des nouveaux défis à relever dans le cadre des OMD No 2 et No 3. A cet effet, le renforcement des capacités techniques et managériales de la femme rurale et son autonomisation financière, de même que la réussite des filles à l'école constitueront, pour les années à venir, l'une des priorités de l'ONG Jura-Afrique Bénin.

D'une part, le constat fait dans la zone d'intervention de Jura-Afrique Bénin est que l'évolution des filles à l'école est fortement entravée par certaines traditions ancestrales (mariages forcés et enlèvement des filles en âge de puberté) mais aussi par la pauvreté et les grossesses non désirées. Ce qui se traduit par une diminution progressive de l'effectif des filles du cours primaire au cours secondaire. A titre indicatif, sur un effectif de dix filles inscrites au cours d'initiation (CI ou première année), deux au plus parviennent en terminale (année préparatoire pour l'obtention du premier diplôme universitaire). Des investigations ont été ainsi entreprises dans certaines écoles primaires publiques et collèges d'enseignement général de la zone d'intervention. En effet, le pourcentage d'inscrit des garçons au sein de toutes les écoles primaires parcourues est en moyenne de 54,6% contre 45,4% pour les filles. En outre, tandis qu'il est noté une diminution de 29,7 % en moyenne de l'effectif des filles du CI au CM2, une tendance à la progression (de 2,9%) est observée au niveau des hommes. Ce qui constitue clairement une preuve de l'existence de contraintes liées à l'abandon des filles.

La même analyse effectuée au niveau des collèges a permis de révéler des remarques similaires. En effet, il est noté un taux de 80,5% en nombre d'inscrits pour les garçons contre 19,5% pour les filles. En progressant de la 6^{ème} en 3^{ème}, on note un pourcentage d'abandon de 68,4% en moyenne au niveau des filles contre 50% chez les garçons. Ce taux d'abandon va en s'aggravant au fur à mesure que l'on évolue vers la classe de terminale. A ce niveau, il avoisine 90% chez les filles. **C'est au vu de l'ampleur du phénomène que Jura-Afrique Bénin s'associe à la population pour promouvoir la réussite des filles à l'école.**

D'autre part, Jura-Afrique Bénin organisera des séances de formation sur des thématiques diverses en fonction des besoins suscités par l'environnement socio-économique et politique dans lequel vivent les femmes rurales.

Le sous-volet micro-crédit, s'articulera quant à lui sur l'étude des possibilités d'octroi et de placement des crédits au niveau des groupements de femmes exerçant une activité lucrative. La demande existe et l'objectif poursuivi est l'augmentation du fond de roulement des femmes et des filles rurales. En effet, il a été constaté que l'accompagnement des femmes rurales par les micro-crédits est nécessaire en raison des contraintes socio-économiques auxquelles elles sont soumises et du rôle déterminant qu'elles jouent dans la gestion du foyer. Ce qui justifie le fait que ces activités aient été reconduites pour le bonheur des populations bénéficiaires. Cependant, pour des raisons liées à un manque de compétences techniques en lien avec le départ de 2 personnes ressources au sein de l'ONG, Jura-Afrique Bénin n'octroiera plus directement des crédits aux groupements mais passera par une caisse locale.

Pour cette campagne 2011-2013, l'ONG Jura-Afrique Bénin se propose d'étendre ses interventions à Boukoubé, en plus des arrondissements de Taïacou et N'Dahonta où elle intervenait auparavant.

3.1.2 Les acquis

Les groupements de femmes des arrondissements de Taïacou et N'Dahonta ont bénéficié des appuis techniques et financiers de Jura-Afrique durant les programmes 2005 – 2007 et 2008 – 2010. Ces appuis leur ont permis d'être :

- Bien organisés ;
- Capables de planifier, de négocier et de gérer ;
- Organisés autour d'activités génératrices de revenus ;
- Informés sur les soins de santé primaire ;
- Des formateurs /des relais pour leur entourage ;
- Des modèles dans leurs localités ;
- Capables de gérer un crédit ;
- En mesure de promouvoir les activités génératrices de revenus.

Le terreau est ainsi présent pour se lancer désormais dans la promotion du renforcement des compétences et de l'importance des femmes dans leur milieu.

3.1.3 Objectif global : Amélioration des conditions générales de vie de la femme et de l'enfant

3.1.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Renforcer le dynamisme des femmes
- 2) Améliorer la santé des populations villageoises
- 3) Promouvoir l'émergence des filles à l'école
- 4) Favoriser l'accès des femmes au micro-crédit



3.1.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|--|--|---|---|
| Améliorer les conditions générales de vie de la femme et de l'enfant | 1. Renforcer le dynamisme des femmes | 1.1 Formations et recyclages (renforcement des capacités) 1.2 Propositions des femmes dans les actions de développement 1.3 Appui pour l'acquisition d'équipements divers | - Au moins une formation/GF par mois - Au moins 5 séances-radio sur l'importance des femmes dans les actions de développement des communes - Au moins 150 femmes soutenues |
| | 2. Améliorer la santé des populations villageoises | 2.1 Sensibiliser sur les soins de santé primaire et sur l'alimentation des enfants (0- 5 ans) 2.2 Sensibilisation sur les infections sexuellement transmissibles (IST), le VIH/SIDA et les méthodes contraceptives 2.3 Réalisation d'émissions radio | - Au moins 2 formations/mois effectuées - 1 émission radio mise en place et diffusée 2 fois par mois |
| | 3. Promouvoir l'émergence des filles à l'école | 3.1 Sensibiliser la population sur le rôle des femmes cadres dans la gestion des communes 3.2 Encourager toutes les filles à aller à l'école dès 6 ans 3.3 Sensibiliser les collégiennes sur les thèmes facilitant leur émergence 3.4 Promouvoir l'approche genre dans la gestion des collèges 3.5 Promouvoir les activités para-scolaires au sein des filles | - Plus de 50% des ménages ciblés acceptent d'envoyer leur fille de plus de 6 ans à l'école - Au moins 2 formations/mois réalisées - Au moins 10 séances parascolaires sont organisées |
| | 4. Favoriser l'accès des femmes au micro-crédit | 4.1 Formation sur la gestion administrative et financière 4.2 Appui à la gestion des crédits | - Au moins 4 groupements sur 5 bénéficient d'un crédit - 90% au moins des crédits sont remboursés |

Zone d'intervention : Arrondissement de Boukoubé, Taïacou et N'Dahonta

Personnel d'encadrement : une animatrice

3.1.6 Stratégie d'intervention

La méthode d'intervention sera basée sur une démarche participative avec des séances de sensibilisation et de formation dispensés par l'animatrice. L'application de la MARP (méthode active de recherche participative) et la méthode GRAAP (groupe de recherche et d'appui pour l'autopromotion des populations) permettront d'atteindre rapidement des résultats tangibles. Diverses formations thématiques seront organisées autour de sujets primordiaux :

- soins de santé primaires
- planification familiale, maladies (IST, SIDA)
- gestion d'un crédit
- alimentation des enfants
- émergence des filles à l'école, stratégie d'autonomisation des collégiennes

Les groupements actuellement soutenus seront priorisés étant donné leur bon niveau de formation⁴.

3.1.7 Chronogramme⁵

| Activités | Responsables | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--|------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Formations et recyclages divers/ Renforcement des capacités | AN/PR | | x | x | x | | | | | | | | |
| Encouragement des femmes à participer aux actions de développement | JAB/Mairies | | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Appuis pour l'acquisition d'équipements divers | JAB /AN | | | | x | x | | | | | x | x | x |
| Sensibiliser la population sur le rôle des femmes cadres dans la gestion de nos communes | AN | | x | x | x | | | | | | | | |
| Encourager toutes les filles à aller à l'école dès l'âge de 6 ans | AN/Radio | | x | x | x | | | | | x | x | x | |
| Sensibiliser les collégiennes sur les thèmes facilitant leur émergence | AN/PR | | | | | | | | | | x | x | x |
| Organiser des séances de lecture, de dictée et des jeux concours de génie en herbes au niveau scolaire | AN /PR | | | | | | | | | | | x | x |
| Promouvoir l'approche genre dans la gestion des collèges | AN /Directeur d'écoles | | | | | | | | | | x | x | x |

⁴ Se référer à l'annexe 3 pour avoir une liste des groupements soutenus par lieu.

⁵ AN : Animatrice, PR : personnes ressources, JAB : Jura-Afrique Bénin.

| Activités | Responsables | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|---------------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Promouvoir les activités para-scolaires au sein des filles. | Animatrice/Personnes ressources | | | | | | | | | | x | x | X |
| Formation sur la gestion administrative et financière | An/PR | | x | x | x | | | | | | | | |
| Octroi des crédits | AN/PR | | | x | x | | | | | | x | x | |
| Appui à la gestion des crédits | AN | | | x | x | | | | | | x | x | x |
| Suivi et évaluation des activités de crédits | AN | | | x | x | x | x | x | x | X | x | x | x |
| Recouvrement des crédits | AN | | | | | x | | | | | | | x |

3.1.8 Budget

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Consommables | | | |
| Carburant | 200'000 | 200'000 | 200'000 |
| Matériel pédagogique | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| Personnel | | | |
| Salaire animatrice | 1'624'500 | 1'710'000 | 1'800'000 |
| Charges sociales | 266'418 | 280'440 | 295'200 |
| Formation et animation | | | |
| Fiches techniques | 50'000 | 50'000 | 50'000 |
| Formations et réunions | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| Equipement | | | |
| Outils de pépinières | 200'000 | 200'000 | 200'000 |
| Matériel d'apiculture | 400'000 | 400'000 | 400'000 |
| Divers | | | |
| Célébration Journée de la femme | 400'000 | 400'000 | 400'000 |
| Visites d'échange | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| <i>Part au budget de fonctionnement⁶</i> | <i>3'152'682</i> | <i>4'436'932</i> | <i>5'018'270</i> |
| Total en FCFA | 6'593'600 | 7'977'372 | 8'663'470 |
| Total en CHF | 13'597.-- | 16'450.-- | 17'865.-- |

⁶ Le budget de fonctionnement de Jura-Afrique Bénin se trouve dans les annexes.

3.2 Volet No 2 : Réhabilitation des cours d'eau

3.2.1 Justification du projet

La mise en œuvre d'une politique claire et concise prenant en compte les besoins du monde rural et de toute la communauté internationale en général constitue une des priorités de l'ONG Jura-Afrique Bénin et de ses partenaires. C'est dans ce contexte qu'une politique de reboisement, consistant en la réhabilitation des cours d'eau par la plantation des essences forestières, a été instituée. Cette initiative très louable se justifie à plus d'un titre.

Au niveau local, le constat fait dans de nombreux villages est que les cours d'eau existants tarissent en saison sèche du fait de l'abattage des arbres se trouvant à leur berge. Ce qui se traduit par un manque chronique d'eau non seulement pour les activités humaines mais aussi pour l'élevage du gros bétail. A cela s'ajoute la rudesse du climat due à l'avancée inquiétante du désert et l'instabilité des pluies dans la région découlant de la destruction des forêts. Au niveau planétaire, on peut évoquer les problèmes de réchauffement climatique avec toutes les séquelles que cela comporte.

Il était donc urgent d'agir le plus tôt et efficacement, d'où l'idée de réhabiliter les cours d'eau. De nos jours, des milliers d'arbres ont été mis en terre et font la fierté non seulement de Jura-Afrique Bénin et de ses partenaires, mais aussi des populations rurales et de tout ceux qui œuvrent pour la sauvegarde de notre planète terre. Ce reboisement a en outre permis de réhabiliter des cours d'eau en disparition et d'assurer aux populations riveraines la disponibilité en eau durant toute l'année. Aussi, a-t-il permis de développer certaines activités telles que l'élevage des ruminants, l'apiculture, la pêche et le jardinage dans ces régions. Par ailleurs, ces plantations par leur couvert végétal, participent à tempérer le micro-climat local et à la réduction efficace du taux de dioxyde de carbone (CO₂) de l'air en contribuant à la diminution des effets de serre.

Cette activité engagée depuis plus d'une décennie a connu un grand succès tant par la portée de ses effets positifs au niveau des populations riveraines que par ses actions bénéfiques au niveau planétaire, ce qui justifie qu'elle soit poursuivie et étendue à d'autres villages du Nord Bénin. Par ailleurs, l'ONG Jura-Afrique Bénin a l'intention de renforcer la promotion d'autres activités le long des cours d'eau en vue de susciter un plus grand engouement des populations riveraines. Il s'agit entre autres de l'apiculture et du maraîchage.

3.2.2 Les acquis

Les origines de la réhabilitation des cours d'eau initiées par Jura-Afrique ont débuté timidement en 1998 pour être renforcées en 2001 à Ouankou, village situé à 18 km de Tanguiéta dans l'arrondissement de Taïacou. Cette activité consiste à reboiser les deux berges du lit du cours d'eau avec plusieurs essences forestières notamment : le mangotier, Senna siamea, Acacia auriculiformis, le néré (*Parkia biglobosa*), *Albizia lebeck*, *Gmelina arborea*, caïlcédrat (*Khaya senegalensis*) et *Azelia africana*. A l'heure actuelle, des milliers de plants sont mis en terre et croissent aux profits des populations riveraines des villages de Takonta, Papatia, Kadjo, Orou-Kayo, Tipéti, Moussanmou, Wansokou, Tampégré, Ouakou, Boukoumbé, Toucountouna, Péporiyakou, Gouandé et de Koutagou. L'ONG Jura-Afrique Bénin, face au grand succès qu'elle a connu à travers la réhabilitation des cours d'eau, connaît actuellement un nombre impressionnant de sollicitations qui explique sa détermination à poursuivre l'œuvre entamée. Un inventaire des arbres a été réalisé avec la collaboration de newTree dont les résultats seront connus à fin 2010.

3.2.3 Objectif global : Contribuer à la gestion intégrée des ressources en eau par la restauration du couvert végétal.

3.2.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Restaurer le couvert végétal
- 2) Remédier au problème de pénurie d'eau
- 3) Promouvoir des AGR⁷ (apiculture, maraîchage...)
- 4) Former d'autres pépiniéristes



⁷ AGR : activité génératrice de revenu

3.2.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|--|--|---|--|
| Réhabiliter les cours d'eau et promouvoir la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus | 1. Restaurer le couvert végétal | 1.1 Sensibilisation sur l'importance de l'arbre 1.2 Formation des pépiniéristes 1.3 Organiser des visites d'échange 1.4 Mise en terre des plants | - 5 hectares reboisés - 20 000 arbres plantés - 20 pépiniéristes formés - 5 pépinières créées et autonomes |
| | 2. Remédier aux problèmes de pénurie d'eau | 2.1 Séances de sensibilisation sur l'importance de l'eau 2.2 Formation sur les stratégies de pérennisation 2.3 Création de comité villageois de gestion des cours d'eau | - 5 cours d'eau réhabilités - 5 comités de gestion installés - Présence permanente de l'eau - 1 comité villageois sur 2 peut monter un projet pour rechercher des financements locaux |
| | 3. Promouvoir la production de bambou, de banane et dans le long terme le maraîchage, l'apiculture et la riziculture | 3.1 Formation des apiculteurs 3.2 Installations de ruches 3.3 Suivi des activités 3.4 Formation de maraîchers 3.5 Accompagnement et suivi des maraîchers 3.6 Mise en place des rejets bananeraies et du bambou | - 10 d'apiculteurs formés - 10 ruches installées - Au moins 30 litres de miel produit - 50 maraîchers formés - 10 jardins implantés - 200 rejets de bananes plantés - 100 touffes de bambous plantés |
| | 4. Former d'autres pépiniéristes | 4.1 Mise en place d'un centre de formation des pépiniéristes à Boukombé 4.2 Formation de nouveaux pépiniéristes | - 20 pépiniéristes formés - Existence d'une pépinière conduite par JAB |

Zone d'intervention : Département de l'Atacora

Personnel d'intervention : un animateur et un relais

3.2.6 Stratégie d'intervention

Elle restera identique à la stratégie mise en œuvre dans le dernier programme. En effet, dans le but de cerner au mieux les spécificités environnementales et sociales des zones d'intervention, il est nécessaire, dans un premier temps, de procéder à une analyse succincte des problèmes environnementaux rencontrés par les villageois. La démarche étant la suivante :

- Étude diagnostique participative au sein des villages pour redéfinir la problématique liée au processus de désertification.
- Visite par sondage des cours d'eau en cours de réhabilitation. Cela permettra ainsi de mieux apprécier la géographie, la texture du sol et de définir les espèces les plus appropriées à la zone.
- Établissement d'un rapport permettant de définir de façon spécifique les méthodes de réhabilitation des cours d'eau à utiliser.
- Choix des techniques en collaboration avec les communautés locales.
- Mise en œuvre et suivi des activités retenues.

La mise en œuvre proprement dite se décline en trois étapes : les ateliers de partage, la formation et les travaux de terrain.

Un atelier par village est organisé et animé par un technicien de Jura-Afrique Bénin. Ces rencontres entre les membres du comité de gestion et la population permettront d'échanger sur les résultats du diagnostic ainsi que les méthodes et techniques de réhabilitation de cours d'eau à utiliser. Ces séances se termineront par la validation et l'adhésion de toute la communauté villageoise à la mise en œuvre des activités.

Par la suite, Jura-Afrique Bénin proposera une phase de formation intensive des pépiniéristes sur l'installation et la conduite d'une pépinière, la mise en terre des plants et de la formation des membres du comité de gestion sur la conduite des activités liées à la réhabilitation des cours d'eau. Par ailleurs, les techniciens de Jura-Afrique Bénin appuieront pendant trois ans les communautés indiquées pour la mise en œuvre des activités.

La méthode de reboisement proposée est la suivante :

- Distance à reboiser à partir de chaque berge du cours d'eau : 25 m.
- L'écartement entre les plants : 3 m x 3 m.
- Réalisation de pare-feux : le pare-feu de pourtours est réalisé sur une bande de 5 à 6 m.

Parallèlement à la formation des villageois sur les techniques de reboisement, Jura-Afrique Bénin assurera des cours en apiculture, maraîchage voire en riziculture et en pisciculture. Au terme des trois années d'intervention, les villages auront bénéficié d'un transfert de compétences et pourront assurer la gestion et le suivi de la réhabilitation de leur cours d'eau.

3.2.7 Chronogramme

| Activités | Responsables | Mois | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| | | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
| Sensibilisation sur l'importance de l'arbre | Kouagou/Radio | | x | x | | | | | | | | | |
| Formation des pépiniéristes | Kouagou | | | x | | | x | | | x | | | x |
| Organiser des visites d'échange | Kouagou/PR | | | x | | | x | | | x | | | x |
| Mise en terre des plants | JAB/Bénéficiaires | | | | | | x | x | x | | | | |
| Séances de sensibilisation sur l'importance de l'eau | Kouagou/Radio | | x | x | | | | | | | | | |
| Création de comité villageois de gestion des cours d'eau | Kouagou | | | x | x | | | | | | | | |
| Formation des apiculteurs | Kouagou | | | | x | | | | | | x | | |
| Installations de ruches | Kouagou/Bénéficiaires | | | x | | | | | | x | | | |
| Suivi des activités | Kouagou/JAB | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | X | x |
| Formation de maraîchers | Kouagou/PR | | | | | | | | | | x | X | x |
| Accompagnement et suivi des maraîchers | Kouagou/JAB | | | | | | | | | | | X | x |
| Mise en place d'une pépinière propre à JAB à Boukombé | JAB | | x | x | | | | | | | | | |
| Formation de nouveaux pépiniéristes | Kouagou | | | | x | | x | | | x | | | x |

3.2.8 Budget

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Formations | | | |
| Pépinieristes | 150'000 | 200'000 | 200'000 |
| Apiculteurs, riziculteurs, maraîchers | 50'000 | 50'000 | 50'000 |
| Personnel | | | |
| Salaire animateur | 1'624'500 | 1'710'000 | 1'800'000 |
| Charges sociales | 266'418 | 280'440 | 295'200 |
| Primes animateurs relais | 600'000 | 600'000 | 600'000 |
| Itinérances animateur | 504'000 | 504'000 | 504'000 |
| Matériel de travail | | | |
| Achat de jeunes plants | 500'000 | 500'000 | 500'000 |
| Matériel de travail pour animateurs | 400'000 | - | - |
| Outils de pépinières (4 jeux par an) | 50'000 | 50'000 | 50'000 |
| Matériel d'apiculture (4 jeux par an) | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| Inventaire des plants mis en terre | 500'000 | - | - |
| Matériel roulant pour animateurs | | | |
| Motos pour animateur | - | - | 1'500'000 |
| Vélos animateurs relais | 100'000 | - | - |
| Visites d'échanges | 50'000 | 50'000 | 50'000 |
| Organisation Journée de l'Arbre | 300'000 | 300'000 | 300'000 |
| <i>Par au budget de fonctionnement</i> | <i>5'044'291</i> | <i>6'127'192</i> | <i>8'072'870</i> |
| Total en FCFA | 10'239'209 | 10'471'632 | 14'022'070 |
| Total en CHF | 21'115.-- | 21'594.-- | 28'920.-- |

3.3. Volet No 3 : Promotion de la filière avicole

3.3.1 Justification du projet

La lutte contre la pauvreté en milieu rural passe par la promotion des activités génératrices de revenus. Au nombre de ces activités, l'élevage (l'aviculture en particulier) occupe une place importante. En effet, elle contribue à plus de 30 % du revenu total des ménages ruraux. En outre, elle est une activité très peu soumise aux aléas climatiques et présente des atouts sur les plans financier, matériel et humain (peu de main d'œuvre et accessible aussi bien à l'homme qu'à la femme). Par ailleurs, l'amélioration de l'offre dans la région des produits finis de bonne qualité et à bas prix issus de l'élevage de la volaille (poulets et œufs de table) peuvent contribuer à l'éradication de la malnutrition protéino-énergétique au niveau des couches les plus vulnérables (les enfants et les femmes en âge de procréer). C'est ce qui relève de l'utilité et de la nécessité de la nouvelle orientation qui est donnée à ce volet. La vision de Jura-Afrique Bénin est de mettre en place une ferme de formation des jeunes et de ravitaillement de la population en œufs de table. Cette stratégie permettra de contribuer à la réduction du chômage, de la pauvreté des jeunes et de la prévalence de la malnutrition protéino-énergétique dans l'Atacora et la Donga d'ici 2013.

3.3.2 Les acquis

Le taux de mortalité des volailles non vaccinées dans cette zone avoisine chaque année 90%. L'appui aux agro-éleveurs a commencé par la création d'un dépôt pharmaceutique vétérinaire dont le but a été d'approvisionner les professionnels de l'élevage en produits vétérinaires de bonne qualité. Les conséquences de ces premières activités de vaccination et de traitement ont vite pu être constatées sur le terrain. C'est ainsi que l'ONG Jura-Afrique Bénin a pensé à un encadrement plus rapproché des éleveurs avec une attention particulière sur les éleveurs des animaux à cycle court notamment (les volailles et les petits ruminants).

C'est alors que les actions suivantes ont été menées durant le programme 2008-2010 :

- La formation de vaccinateurs villageois de la volaille ;
- La formation des aviculteurs sur l'aviculture traditionnelle améliorée ;
- L'encadrement des aviculteurs individuels;
- Le suivi des élevages avicoles ;
- L'appui à l'installation des poulaillers traditionnels améliorés ;
- La réalisation de la couverture vaccinale de la volaille contre la pseudo peste aviaire ;
- L'approvisionnement en vaccins bien conservés aux vaccinateurs villageois de volailles (VVV);
- Le suivi des aviculteurs et des VVV;
- La réalisation des visites d'échange avec les aviculteurs ;
- La vaccination des petits ruminants.

Par la suite, de nombreuses activités de suivi ont porté sur l'alimentation, l'hygiène et la santé des volailles. Les résultats ont très vite été perceptibles, ce qui permet aujourd'hui à un grand nombre d'éleveurs de dégager des revenus substantiels de cette activité. D'après les statistiques de la Direction de l'Élevage, au Bénin, la volaille constitue la deuxième source de viande, après les bovins (21% contre 58% pour les bovins, 13% pour les ovins/caprins et 7% pour le porc). Et selon les données de l'UEMOA, le poulet béninois contribuerait à 2,4% dans la formation du chiffre d'affaire agricole du Bénin. Les œufs participeraient à 1,4% à la formation du chiffre d'affaire de l'agriculture béninoise.

3.3.3 Objectif global : Promouvoir l'aviculture traditionnelle et améliorée dans les départements de l'Atacora et de la Donga.

3.3.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Assurer une bonne formation des jeunes sur les techniques améliorés d'élevage de volailles.
- 2) Renforcer le suivi de l'éveil agro-pastoral pour l'encadrement d'une grande masse de la population rurale.
- 3) Introduire les races de volailles améliorées dans les élevages traditionnels.
- 4) Assurer le ravitaillement des populations en protéines alimentaires de bonnes qualité et à bas prix.

3.3.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|--|--|--|--|
| Promouvoir l'aviculture traditionnelle et améliorée dans les départements de l'Atacora et Donga. | 1. Assurer une bonne formation des jeunes sur les techniques améliorées d'élevage de volailles | 1.1 Création d'une ferme avicole 1.2 Mise en place d'une pharmacie bien équipée 1.3 Formation des jeunes sélectionnés à travers un test | - 1 ferme avicole fonctionnelle - 1 pharmacie vétérinaire fonctionnelle - Au moins 3 jeunes formés |
| | 2. Renforcer le suivi de l'éveil agro-pastoral pour l'encadrement d'une grande masse de la population rurale | 2.1 Sensibilisation des populations sur l'élevage des volailles à travers les ondes de la radio locale (Tanguiéta) 2.2 Appuyer techniquement les aviculteurs 2.3 Assurer le traitement des volailles | - Au moins 5 émissions de radio diffusées - Au moins 5 VVV ⁸ formés - Au moins 5 VVV appuyés techniquement - Au moins 5'000 volailles traitées |
| | 3. Introduire les races de volailles améliorées dans les élevages traditionnels | 3.1 Utiliser les VVV comme relais 3.2 Appuyer les VVV pour la création de leur propre élevage avicole 3.3 Introduire dans un premier temps les races de volailles améliorées chez les VVV | - 50 volailles améliorées introduites en milieu rural - 3 élevages-pilotes créés - Au moins 5 VVV servent de relais |
| | 4. Assurer le ravitaillement des populations rurales en protéines alimentaires (poulets et œufs de tables) de bonne qualité et à bas prix. | 4.1 Création de magasins de vente d'œufs et de poulets 4.2 Approvisionnement des commerçantes ou associations paysannes de femmes en poules et en œufs | - 2 magasins créés - Au moins 80% de poulets et œufs vendus dans la zone d'activité. |

Zone d'intervention : Tanguiéta, Cobly et Matéri

Personnel d'encadrement : 2 animateurs

⁸ Vaccinateurs villageois de volailles

3.3.6 Stratégie d'intervention

L'approche de type participative, se fondant sur la notion d'éveil agro-pastoral, est la stratégie adoptée par l'ONG Jura-Afrique Bénin dans le cadre de ce volet.

Elle consiste à :

- Opérer des séances de sensibilisation auprès des agro-éleveurs encadrés par Jura-Afrique Bénin.
- Transférer aux éleveurs les techniques nécessaires pour une bonne conduite des élevages.
- Encadrer ces agro-éleveurs afin de renforcer les connaissances acquises et de mieux les organiser en associations.
- Sensibiliser les populations des villages sur le thème : « la pauvreté n'est pas villageoise » et les amener à participer financièrement à l'opération dans un délai déterminé (compris entre deux ou trois semaines).
- Recenser les villages qui ont réagi favorablement dans le délai.
- Former les adhérents.
- Organiser des séances de répétition, d'encadrement et de suivi des paysans en séance restreinte.

Par la suite, les éleveurs pourront consentir des prêts d'investissement pour la construction de poulaillers qui leur permettront ensuite de développer leur activité avicole. Cette stratégie sera renforcée par la mise en place d'une ferme d'expérimentation d'élevage de race améliorée qui, non seulement formera de jeunes entrepreneurs capables de s'installer après leur formation, mais palliera aussi aux insuffisances alimentaires des populations cibles.

A cet effet, il s'agira de :

- Choisir à travers un test les jeunes à encadrer.
- Les soumettre à toutes les séances pratiques d'élevage de volailles renforcées par la théorie. Il sera donc important de les associer à la conduite d'une bande de volailles depuis l'étape poussin jusqu'à l'étape de poules reformées.
- Les obliger à présenter un projet à la fin de leur stage en entreprise.
- Les accompagner enfin dans leur installation.

Cette intervention aura ainsi un impact remarquable; celui de la réduction de la malnutrition, de la lutte contre le chômage et la pauvreté des jeunes et surtout de susciter l'engouement des populations à adopter l'activité.

La ferme d'expérimentation sera construite sur une partie de la parcelle du centre de formation de Tahongou.

3.3.7 Chronogramme

| Activités | Responsables | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|--------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Création d'une exploitation avicole au niveau de la ferme de Tahongou | JAB/PR | x | x | x | x | | | | | | | | |
| Mise en place d'une pharmacie bien équipée | JAB/PR | | | | | x | x | | | | | | |
| Formation des jeunes sélectionnés à travers un test | Mando | | | | | | x | x | | | | | |
| Sensibilisation des populations sur l'élevage des volailles à travers les ondes de la radio locale de Tanguiéta | Mando/Radio | x | x | | | x | x | | | | | | |
| Appui technique aux aviculteurs | Mando | | x | x | x | | | | x | | | x | x |
| Assurer le traitement des volailles | Mando/VVV | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Retenir certains VVV comme relais | Mando/JAB | x | x | | | | | | | | | | |
| Appuyer les VVV pour la création de leur propre élevage avicole | Mando/JAB | | | | x | x | | | | x | x | | |
| Introduire les races de volailles améliorées chez ces VVV | Mando/JAB | | | | x | x | | | | x | x | x | |
| Création de magasins de vente d'œufs et de poulets | JAB/PR | | | | | | | | | x | x | | |
| Approvisionnement des commerçantes ou associations paysannes de femmes en poules et œuf de table | JAB/PR | | | | | | | | | | x | x | x |

3.3.8 Budget

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Personnel | | | |
| Salaire brut annuel (2 animateurs) | 3'249'000 | 3'420'000 | 3'600'000 |
| Charges sociales patronales | 532'836 | 560'880 | 590'400 |
| Intrants (1'000 poussins pontes) | 1'000'000 | 1'000'000 | - |
| Intrants (Provendes) | 1'500'000 | 1'500'000 | - |
| Produits vétérinaires | 300'000 | - | - |
| Gasoil pour le moulin | 75'600 | - | - |
| Pétrole pour le réchauffement | 106'050 | - | - |
| Itinérances (2 animateurs) | 1'008'000 | 1'088'000 | 1'008'000 |
| Matériel de travail | | | |
| Achat moulin | 600'000 | - | - |
| Réfrigérateur | 300'000 | - | - |
| Entretien réfrigérateur | 50'000 | 75'000 | 100'000 |
| Matériel technique pour VVV | 200'000 | 200'000 | 200'000 |
| Matériel didactique pour formation VVV | 30'000 | 30'000 | 30'000 |
| Equipement | | | |
| Bâtiment d'élevage | 4'000'000 | - | - |
| Moto | - | 1'500'000 | 1'500'000 |
| Introduction de races améliorée (coquelets) | 175'000 | 262'500 | 350'000 |
| <i>Par au budget de fonctionnement</i> | <i>12'820'905</i> | <i>10'565'125</i> | <i>8'727'427</i> |
| Total des charges en FCFA | 25'947'391 | 20'121'505 | 16'105'827 |
| Recettes FCFA | 3'479'626 | 7'763'252 | 12'046'879 |
| Total à financer en FCFA | 22'467'765 | 12'358'253 | 4'058'948 |
| Total à financer en CHF | 46'330 | 25'485 | 8'370 |

Se référer à l'annexe 4 pour plus de détails sur les hypothèses retenues pour le calcul des recettes.

4- TI TOUA

4.1 Volet No 1 : Alphabétisation et post-alphabétisation de la masse rurale

4.1.1 Justification du projet

L'ONG TI-TOUA est le fruit d'une commission nationale linguistique Naténi (CNLN). En 1980 elle tint son premier congrès constitutif dans l'arrondissement de Taïacou après plusieurs séminaires dans les régions de peuple Natimba. En 1986, la Commission eut un appui technique et financier de la Société Internationale Linguistique (SIL) qui sortit l'alphabet, la grammaire et l'orthographe de la langue Naténi. Grâce à la SIL le premier syllabaire natimba apparut en 1991. Il fut expérimenté en 1992 et adopté en 1993 après une vaste campagne de sensibilisation et d'alphabétisation dans tous les villages ayant le naténi en partage. Dès 1997, un comité ad hoc créé pour diriger les activités d'alphabétisation et de post alphabétisation prit la dénomination TI-TOUA ONG qui réussit son premier congrès constitutif en 1999 à Tanguiéta. L'ONG Ti Toua se propose, à travers son nouveau programme 2011-2013, de reconduire le soutien au peuple naténi en mettant sur pied des campagnes d'alphabétisation et de post-alphabétisation. En raison de l'importance de la langue dans le processus de développement de toute communauté, l'alphabétisation demeure un outil clé de ce processus. La vision de l'ONG Ti Toua repose sur la promotion de la langue Naténi en brisant également les actes d'ignorance et de tabou au sein de toute la population Naténi à l'horizon 2013. Ceci contribuera à l'émergence d'une communauté unie, consciente des défis à relever et pouvant réagir promptement devant tous les enjeux liés à son développement.

4.1.2 Les acquis

L'ONG compte à son actif plus de 5000 personnes alphabétisées en Naténi, 150 maîtres alphabétiseurs, 50 animateurs de clubs de lectures, 12 maîtresses alphabétiseurs et 10 maîtres formés sur le français fondamental. Il est également important de noter l'existence d'écrivains en langue Naténi et l'amélioration de la fréquentation des jeunes filles à l'école suites aux interventions de l'ONG. Aussi, Ti Toua a-t-elle eu le mérite d'avoir réalisé des documents portant sur l'alphabet, la grammaire et l'orthographe et le syllabaire de la langue Naténi. Par ailleurs, plusieurs bénéficiaires des activités d'alphabétisations occupent actuellement d'importants postes au sein de la société civile (animateur à la radio locale, VVV, pépiniéristes, secrétaire et /ou trésorier des groupements, etc.).

Dans le but d'accompagner à nouveau la communauté Naténi vers son autopromotion, une longue campagne diagnostique a été dressée et a permis de mettre à nu les obstacles majeurs au développement de ladite communauté et de dégager de façon participative les portes de sortie pour une émergence réelle du peuple Natimba.

4.1.3 Objectif global : Réduire de moitié la population Naténi analphabète d'ici 2013 et promouvoir de manière durable toutes les activités génératrices de revenus par le biais de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation.

4.1.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Alphabétiser la population naténi
- 2) Mettre en place des fiches techniques en naténi
- 3) Sensibiliser et former en langue naténi

4.1.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|---|--|---|---|
| Réduire de moitié la population Naténi analphabète d'ici 2013 et promouvoir de manière durable toutes les activités génératrices de revenus par la biais de l'alphabetisation et de la post-alphabetisation | 1. Alphabetiser la population Naténi | 1.1 Recyclage de tous les maîtres alphabetiseurs 1.2 Sensibilisation sur l'importance de l'alphabetisation 1.3 Planification des cours d'alphabetisation 1.4 Choix des bénéficiaires à alphabetiser 1.5 Alphabetisation des personnes retenues | - 70 agents formateurs recyclés (naténi) - 6 séances de sensibilisations réalisées - 400 individus alphabetisés |
| | 2. Mettre en place des fiches techniques et vulgariser en Naténi sur les pratiques agricoles rentables | 2.1 Organisation des ateliers de travail avec des acteurs du développement 2.2 Choix des activités génératrices de revenus dans la localité 2.3 Conception des fiches techniques sur les activités retenues 2.4 Vulgarisation des fiches techniques | - 4 séances de réflexion des acteurs du développement - 8 fiches techniques réalisées |
| | 3. Sensibiliser et former en langue sur des thématiques différentes (santé, alimentation, micro-crédits, vie associative). | 3.1 Sensibiliser sur les soins de santé primaire et sur l'alimentation des enfants (0-5ans) et des mères allaitantes 3.2 Sensibiliser sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), le VIH /SIDA et les méthodes contraceptives 3.3 Réalisation d'émissions radio | - 8 séances de sensibilisation effectuées - 4 émissions radio diffusées |

Zone d'intervention : Zone Naténi

Responsable du volet : 1 animateur-alphabetiseur

4.1.6 Stratégie d'intervention

Une approche participative basée sur le principe de « faire-faire » est privilégiée durant la phase de mise en œuvre du projet. Elle consiste à initier les bénéficiaires aux activités prévues et à les inciter à faire ces activités au cours des séances pratiques. Un accompagnement sera accordé aussi à tout individu voulant développer les compétences acquises à son propre compte. Aussi, priorité sera donnée aux sujets suscitant un grand engouement aux activités, aux femmes et aux jeunes déscolarisés. Par ailleurs, des collaborations étroites avec des structures intervenant dans les domaines similaires seront entretenues pour une plus grande portée des actions prévues. Le processus des activités sera le suivant :

- 1- Organiser la pré campagne.
- 2- Organiser les tournées de sensibilisation auprès des jeunes filles, des femmes et de leurs époux.
- 3- Identifier et recenser les besoins locaux
- 4- Faire l'inventaire et former les maîtres alphabétiseurs sur la méthodologie d'enseignement du cours initial
- 5- Organiser des formations auprès des responsables des communautés à la base
- 6- Recycler l'équipe des écrivains
- 7- Sensibilisation de masse au sein de la communauté naténi
- 8- Faciliter le transfert de connaissances en matière de production, de transformation et de commercialisation dans l'objectif d'améliorer le niveau de revenu des populations locales.
- 9- Suivre sur le terrain l'application du paquet technologique enseigné au centre. Pour plus d'efficacité, les producteurs pilotes seront formés et suivis mensuellement. Ils seront sélectionnés à Taïacou et environs. Leurs connaissances seront évaluées après chaque animation et ils pourront suivre des cours de mise à niveau au besoin. De nouvelles techniques seront aussi mises à leur disposition. Ces pilotes seront enfin motivés à travers un programme d'insertion dans la vie professionnelle.

Un animateur conduira ce programme sous la supervision d'un chargé de programme et du DE. Ce dernier est secondé au niveau de chaque bureau de zone par un responsable de zone. Un suivi mensuel sera organisé par le chargé de programme qui sera chargé de rédiger les rapports mensuels. Ceci permettra de vérifier régulièrement si les activités programmées s'exécutent comme prévu et si les résultats escomptés sont atteints. De plus, une évaluation à mi-parcours permettra d'analyser les nouveaux comportements induits par l'action de Ti Toua en mettant à jour les indicateurs de résultats.

4.1.7 Chronogramme

| Activités | Responsables ⁹ | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--|----------------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Recyclage de tous les maîtres alphabétiseurs | DE/ animateurs | | x | | | | | | | | | | |
| Sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation | DE/ CA | x | | | | | | | | | | x | x |
| Planification des cours d'alphabétisation | DE / CP | x | x | x | x | x | x | x | | | | | |
| Choix des bénéficiaires à alphabétiser | DE/CP | x | | | | | | | | | | | x |
| Alphabétisation des personnes retenues | Animateurs/ alphabétiseurs | | x | x | x | x | x | x | | | | | |
| Organisation des ateliers de travail avec des acteurs du développement | DE | | | x | | | | | x | | x | x | |
| Choix des activités génératrices de revenus dans la localité | Animateurs/ GF et alphabétiseurs | | x | x | x | | | | | | | | |
| Conception des fiches techniques sur les activités retenues | Equipe des écrivains/DE | x | | | | | | | x | x | | x | x |
| Vulgarisation des dites fiches techniques | Animateurs/alphabétiseurs | | x | x | x | x | x | x | | | x | x | |
| Sensibiliser sur les soins de santé primaire et sur l'alimentation des enfants et des mères allaitantes | Animateurs/alphabétiseurs | x | x | x | x | | | | | | x | x | x |
| Sensibiliser sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), le VIH /SIDA et les méthodes contraceptives. Formation sur la vie associative | DE/ Animateurs/ alphabétiseurs | x | x | x | x | | | | | | x | x | x |
| Réalisation d'émission radio | CP/Animateur/Radio locale | | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |

4.2 Volet No 2 : Promotion du maraîchage

4.2.1 Justification du projet

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin passe nécessairement par une production en quantité et en qualité de produits agricoles variés, en particulier des cultures vivrières et des légumes. Ils font partie des espèces africaines de grande diversité et à usages multiples. En effet, les légumes sont des aliments de haute valeur nutritive, susceptibles de contribuer à la prévention de maladies chroniques graves telles que les

⁹ DE : directeur exécutif, CA : conseil d'administration, CP : Chargé de programme, GF : groupements de femmes

maladies cardiovasculaires et certains cancers. Ils apportent à notre alimentation des protéines, des fibres et des vitamines. Les légumes contribuent également à l'apport en sels minéraux indispensables pour la nutrition humaine. Aussi, les légumes constituent-ils la principale source de protéines à moindre coût dans les zones tropicales humides où les racines et les tubercules sont des aliments énergétiques dominants. Au Bénin, parmi les cultures maraîchères produites, ce sont les légumes-feuilles qui sont les plus consommés (62,5%) et les légumes-feuilles traditionnels en constituent la grande part (89%). Ces légumes entrent dans l'alimentation quotidienne de presque tous les béninois. Par ailleurs, la culture des légumes présente un intérêt économique. Au Bénin, autour des centres urbains, les cultures maraîchères constituent une source importante d'emploi et de revenu monétaire pour de nombreux producteurs. La commercialisation des légumes-feuilles génère des revenus non négligeables pour les ménages. En outre, le rôle social du maraîchage revêt plusieurs aspects : contribution à la sécurité alimentaire, lutte contre le chômage, la pauvreté et l'émancipation des femmes et des jeunes.

Dans l'optique de proposer toujours des solutions adaptées aux réalités de la zone d'intervention et pouvant accompagner l'ONG dans son processus d'autonomisation, une attention toute particulière sera portée durant le programme 2011-2013 à la promotion du maraîchage. Le but étant d'agrandir et d'initier toute la population Naténi à cette activité génératrice de revenu et d'approvisionner les communes de la zone d'intervention de l'ONG en produits maraîchers de bonne qualité et à bon marché.

Malgré toute la diversité des bas-fonds et plaines inondables – zones propices au jardinage – dont dispose la région, on note un faible engouement des jeunes face à l'exercice du métier de maraîchage. Ce qui se traduit paradoxalement par l'approvisionnement des populations en produits maraîchers en provenance du Burkina-Faso et du Niger. Afin de remédier à cela, il urge d'installer un jardin à double objectif ; non seulement pour la formation mais aussi pour approvisionner toutes les communes en produits maraîchers. Les principales productions porteront aussi bien sur les légumes de type européen (tomate, oignon, laitue ...) mais aussi les légumes de type africain (Grande morelle, piment, gombo, etc.).

4.2.2 Les acquis

L'ONG Ti Toua dispose d'une surface de production intéressante au sein du centre de formation de Tahongou. De plus, la population naténi, fidèle aux nouvelles initiatives de l'ONG, ne pourra que se réjouir d'une telle initiative et démontrera une motivation certaine à porter ce projet vers le succès.

4.2.3 Objectif global : Contribuer à la sécurité alimentaire au sein des natembas à travers la promotion des cultures maraîchères.

4.2.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Mettre à disposition de la population des légumes de bonne qualité et à bas prix
- 2) Promouvoir l'importance du maraîchage au sein de la population.
- 3) Former les femmes et les jeunes sur les bonnes techniques de production rentables de la plupart des légumes.
- 4) Engager le processus d'autonomisation de l'ONG TI TOUA.

4.2.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|--|--|---|--|
| Contribuer à la sécurité alimentaire à travers la promotion des cultures maraîchères | 1. Mettre à disposition de la population des légumes de bonne qualité et à bas prix | 1.1 Choix d'une parcelle propice au jardin 1.2 Planification des activités 1.3 Approvisionnement en intrants nécessaires 1.4 Production de légumes | - 1 parcelle pour le jardin est choisie - Les activités du jardinage sont planifiées - Les intrants sont disponibles - 1350 kg de quantité journalière de légumes produit |
| | 2. Promouvoir l'importance du maraîchage au sein de la population | 2.1 Séances de sensibilisation sur l'importance du maraîchage 2.2 Séance débat à la radio | - 4 séances de sensibilisation effectuées - 30 jeunes intéressés par le maraîchage - Nombre de séance à la radio |
| | 3. Former les femmes et les jeunes sur les bonnes techniques de production rentables de la plupart des légumes | 3.1 Choix des bénéficiaires 3.2 Formation des bénéficiaires sur les bonnes pratiques de maraîchage 3.3 Accompagnement et suivi des maraîchers formés pour l'installation à leur propre compte 3.4 Encouragement des candidatures féminines | - 30 maraîchers formés - 25 femmes formées - 50 bénéficiaires formés - 15 bénéficiaires installés à leur propre compte |
| | 4. Engager le processus d'autonomisation de l'ONG Ti Toua | 4.1 Diversification des sources de revenus de l'ONG 4.2 Faire connaître L'ONG à travers ses interventions | - 600'000 FCFA récoltés annuellement à travers cette activité pour le fonctionnement de l'ONG - La renommée de l'ONG est rehaussée à travers les produits maraîchers labellisés TI TOUA |

4.2.6 Stratégie d'intervention

Le processus des activités du projet se décomposera ainsi :

- 1- Sensibiliser la population sur l'importance du maraîchage et du rôle nourricier des cultures maraîchères.
- 2- Evaluer les besoins des populations sur les différentes cultures maraîchères
- 3- Recrutement du personnel
- 4- Identifier et sélectionner les jeunes déscolarisées et des femmes pour suivre la formation
- 5- Procéder à l'achat du matériel de travail
- 6- Planifier toute la campagne de production
- 7- Préparation du terrain et installation des cultures.
- 8- Suivi, entretien et récolte
- 9- Vente des produits
- 10- Evaluation de la campagne

4.2.7 Chronogramme

| Activités | Responsables | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--|-------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Choix d'une parcelle propice au jardin | DE/CA | | | | | | | | | | x | x | x |
| Planification des activités | CP/DE | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Approvisionnement en intrants nécessaires | Animateur/CP | x | | | x | | | x | | | x | | |
| Production de légumes | Animateurs | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Séances de sensibilisation sur l'importance du maraîchage | Animateurs/CP/DE | x | x | | | | x | x | | | | x | x |
| Séances débats à la radio | Animateurs/CP | x | | | x | | | x | | | x | | x |
| Choix des bénéficiaires | CP/DE/Animateur | x | x | x | x | | | | | x | x | x | x |
| Formation des bénéficiaires sur les bonnes pratiques de maraîchage | Animateur /CP | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Accompagnement et Suivi des maraîchers formés pour l'installation à leur propre compte | DE/CP/Animateur | x | x | | | x | x | | | x | x | | |
| Encouragement des candidatures féminines | Animateur | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Diversification des sources de revenus de l'ONG | DE/CP/CA | x | x | x | x | | | | | | x | x | x |
| Faire connaître l'ONG à travers ses interventions | Animateur /Radio/ DE/CP | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |

4.2.8 Budget global – Volets 1 et 2

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| Alphabétisation | | | |
| Formation | 1'000'000 | 1'000'000 | 1'000'000 |
| Salaire de l'animateur-alphabétiseur et primes | 4'000'000 | 4'000'000 | 4'000'000 |
| Matériel/ équipement | 1'600'000 | 1'100'000 | 1'100'000 |
| Visites d'échange | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| Promotion du maraîchage | | | |
| Frais de personnel occasionnel | 797'850 | 313'800 | 470'700 |
| Investissement | 2'339'250 | - | - |
| Fonds de roulement | 2'825'850 | 1'873'800 | 2'030'700 |
| Recettes, vente de piment, gombo, oignons | (11'250'000) | (13'050'000) | (16'500'000) |
| Fonctionnement | | | |
| Fonctionnement du bureau | 550'000 | 700'000 | 350'000 |
| Personnel | 6'667'368 | 6'943'228 | 7'232'889 |
| Moto | - | - | 1'500'000 |
| Total en FCFA | 8'630'318 | 2'980'828 | 1'284'289 |
| Total en CHF | 17'800.-- | 6'145.-- | 2'650.-- |

5- POTAL MEN

5.1 Volet : Alphabétisation et post-alphabétisation

5.1.1 Justification du projet

L'analphabétisme au Bénin est un fléau contre lequel l'Etat béninois et les ONG se battent. Les communautés Peulh sont en particulier les plus touchées par ce fléau. En effet, 90% des peulh sont encore analphabètes ; alors qu'ils constituent les principaux éleveurs, détenant 87% du cheptel national. Ils sont particulièrement nombreux dans le Département de l'Atacora où ils représentent une population d'environ 70'000 habitants soit près de 10% de la population du Département d'après le dernier recensement de 2002.

Le milieu naturel dans lequel les Fulbé pratiquent leurs activités d'élevage, autrefois en équilibre, est actuellement en péril : les pâturages et le fourrage pour les animaux deviennent de plus en plus rares et l'accès à l'eau très difficile, ceci sous l'effet de la démographie galopante et de la mauvaise gestion des ressources naturelles. Cette situation crée fréquemment des conflits entre agriculteurs et éleveurs autour des ressources naturelles partagées. Or, le transfert des compétences aux partenaires à la base en vue d'une bonne gestion des ressources par la formation constitue un des éléments-clés dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre la pauvreté. La problématique de cette formation est de savoir comment en assurer l'efficacité dans les milieux où la quasi totalité de la population est analphabète.

C'est pour apporter une réponse à cette question fondamentale que l'ONG POTAL MEN a élaboré un programme d'Appui à l'Alphabétisation dans les campements peulh.

Ce programme d'alphabétisation appuyé par Jura-Afrique depuis 1998, a trouvé des correspondances dans la mentalité de la communauté peulh. Les clubs de lecture et d'animation créés sont comparés par les néo-alphabètes à "l'arbre à palabre" sous lequel les vieux sages du village échangeaient leurs connaissances et prenaient parfois de grandes décisions.

5.1.2 Les acquis

Avec le soutien de Jura-Afrique depuis 1998, Potal Men a sorti de l'illettrisme plus de 11'000 personnes et formé près de 90 maîtres-alphabétiseurs sur les techniques d'animation. L'alphabétisation a laissé des traces dans l'avancement personnel ou collectif des apprenants et apprenantes. Elle a stimulé des changements dans les rapports entre hommes et femmes et contribué au recul de certaines pratiques dégradantes comme de l'excision en milieu peulh. Elle a préparé le terrain pour la scolarisation des enfants. En milieu Peulh, les organisations des personnes alphabétisées sont une force mobilisatrice de transformation sociale. Des changements de comportements réels ont été constatés au niveau de la santé humaine et animale et au niveau de la scolarisation des enfants.

Toutefois d'énormes défis restent encore à lever :

- La dynamisation du programme de post-alphabétisation face à la demande multisectorielle et croissante des personnes alphabétisées : santé humaine, santé animale, apprentissage du français fondamental pour communiquer avec l'extérieur, gestion des ressources naturelles, règlement des conflits autour des ressources partagées.
- La faible valorisation des acquis de l'alphabétisation par l'administration à travers un environnement lettré.
- Faible participation massive et active des femmes aux cours d'alphabétisation.

5.1.3 Objectif global : Emancipation de la communauté peule du Nord du Bénin

5.1.4 Objectifs spécifiques :

- 1) Poursuivre les activités d'alphabétisation initiales en fulfuldé
- 2) Dynamiser les activités de post-alphabétisation
- 3) Appui à la promotion d'AGR en facilitant l'accès au micro-crédit
- 4) Appui à la mise en place d'un centre de formation et de production agricole

5.1.5 Plan d'action

| Finalités Générales | Objectifs spécifiques | Activités à mener | Indicateurs d'évaluation (annuel) |
|--|--|---|---|
| Aider les groupes de communautés à la base, en particulier les jeunes et les femmes à se prendre en charge et promouvoir leur auto-développement | 1. Poursuivre les activités d'alphabétisation initiale en fulfuldé | 1.1 Organiser la précampagne. 1.2 Former les maîtres alphabétiseurs sur la méthodologie d'enseignement du cours initial. 1.3 Organiser des tournées de sensibilisation auprès des femmes et de leurs époux. 1.4 Elaborer un programme spécial-femme. | - 1000 femmes ont été alphabétisées fin 2011 |
| | 2. Dynamiser les activités de post-alphabétisation | 2.1 Organiser la campagne de post-alphabétisation 2.2 Elaborer les documents de post-alphabétisation | - 8 brochures sont éditées d'ici 2013 - 75% des apprenants parlent bien le français |
| | 3. Appui à la promotion d'AGR en facilitant l'accès au micro-crédit | 3.1 Formation des groupements sur la gestion des micro-crédits (adaptée au peuple peuhl). 3.2 Suivre la gestion des crédits au niveau des groupements. 3.3 Évaluer périodiquement l'activité de micro-crédit. | - 300 membres des groupements d'apprenants ont reçu un crédit. - 95% des bénéficiaires savent gérer un crédit. |
| | 4. Appui à la mise en place d'un centre de formation et de production agricole | 4.1 Transformer certains centres d'alphabétisation en centre de formations et de production agricole 4.2 Mise en œuvre de visites d'échanges | - 100% des formations spécifiques se déroulent dans le centre |

Zone d'intervention : Département de l'Atacora et de la Donga

Responsable du volet : ONG Potal Men

5.1.6 Stratégie d'intervention

Potal Men pratique une approche résolument participative. Les apprenants, alphabétisés et animateurs, regroupés en comités, jouent un rôle actif dans la sensibilisation des populations, l'organisation et le suivi des cours et l'évaluation des résultats. Pour pouvoir solliciter l'ouverture d'un centre, la collectivité doit réunir 51'000 F CFA, recruter au moins 25 apprenants, mettre à disposition un local ou construire un abri pour les classes et être capable d'héberger l'alphabétiseur. 20'000 F CFA serviront à payer la prime de ce dernier, le reste étant utilisé pour l'achat de fournitures et de matériel didactique. La collectivité doit aussi se cotiser pour assurer l'alimentation des alphabétiseurs en formation. L'alphabétisation de Potal Men repose donc sur un principe d'autofinancement très ferme, à un taux assez élevé qui pourrait se situer autour de 30 – 40%.

La post-alphabétisation fait partie intégrante du processus d'apprentissage bien qu'on soit déclaré « alphabétisé » après avoir passé avec succès le test qui clôt la campagne d'alphabétisation initiale. La post-alphabétisation est prolongée par les clubs de lecture où se réunissent périodiquement tous les anciens apprenants d'une localité, selon les besoins et à leur initiative, pour discuter de thèmes de développement (santé humaine et animale, environnement, techniques culturelles, etc.) nourris par des documents mis à leur disposition. Les maîtres alphabétiseurs animant un centre d'alphabétisation initiale sont recrutés parmi les apprenants néo-alphabètes les plus assidus ayant obtenu des moyennes élevées lors des évaluations de fin de campagne. La formation initiale et les recyclages annuels se déroulent de manière décentralisée. Ils durent une à plusieurs semaines en fonction du niveau d'expérience des participants. Les meilleurs élèves de post-alphabétisation peuvent postuler pour participer à la formation organisée par Potal Men chaque année pendant un mois à Natitingou. Ce lieu est choisi parce que l'élément le plus important de cette formation est l'apprentissage du français fondamental qui suppose une possibilité d'immersion linguistique. C'est ainsi que les élèves les plus méritants peuvent devenir animateurs d'un centre de post-alphabétisation¹⁰.

5.1.7 Chronogramme

| Activités | Responsables ¹¹ | Octobre 10 | Novembre 10 | Décembre 10 | Janvier 11 | Février 11 | Mars 11 | Avril 11 | Mai 11 | Juin 11 | Juillet 11 | Août 11 | Septembre 11 |
|---|-----------------------------------|------------|-------------|-------------|------------|------------|---------|----------|--------|---------|------------|---------|--------------|
| Organiser les tournées de sensibilisation et de soutien auprès des bénéficiaires | RA, R/SE, DE | x | x | x | | | | | | | | | |
| Procéder aux inscriptions des apprenants/tes | Membres Pinal Men/ Animateurs | | | | x | x | x | | | | | | |
| Faire le point des besoins en matériel didactique | Membres Pinal Men RA / Animateurs | | | | x | | | | | | | | |
| Confectionner le matériel de travail | Comité d'édition | | | x | x | x | x | | | | | | |
| Recruter les Maîtres alphabétiseurs | RA / R/SE DE, Président Pinal Men | | | x | x | | | | | | | | |
| Former les maîtres alphabétiseurs sur méthodologie d'enseignement du cours initial. | Animateurs | | | x | x | | | | | | | | |

¹⁰ Source : Evaluation des activités des coopération et des partenaires de Jura-Afrique dans le département de l'Atacora-Donga au Nord du Bénin (1992-2007).

¹¹ GF : groupement de femme, DE : Directeur Exécutif, RA : Responsables à l'Alphabétisation/SE : Responsable Suivi- Evaluation, CCA : Coordonnateurs communaux d'alphabétisation

| Activités | Responsables ¹¹ | Octobre 10 | Novembre 10 | Décembre 10 | Janvier 11 | Février 11 | Mars 11 | Avril 11 | Mai 11 | Juin 11 | Juillet 11 | Août 11 | Septembre 11 |
|--|--|------------|-------------|-------------|------------|------------|---------|----------|--------|---------|------------|---------|--------------|
| Faire la mise en place du matériel de travail pour l'alphabétisation initiale | RA/ R/SE | | | x | x | | | | | | | | |
| Elaborer le calendrier de déroulement des cours | Alphabétiseurs/Apprenants | | | | x | | | | | | | | |
| Ouvrir et animer les centres d'alphabétisation | RA/ animateurs, MAE, Pinal Men | | | | x | x | x | x | x | x | | | |
| Organiser le suivi des classes sur le terrain | RA, DE, R/SE, animateurs, Pinal Men | | | | x | x | x | x | x | x | | | |
| Organiser l'évaluation des apprenants/tes en alphabétisation initiale | RA, DE, R/SE, animateurs, CCA | | | | | | | | | x | x | | |
| Organiser des tournées de sensibilisation auprès des femmes et de leurs époux | DE, RA, R/SE | | | x | x | | | | | | | | |
| Elaborer un programme spécial-femme. | DE, RA, R/SE, GF | | x | x | | | | | | | | | |
| Former les animateurs des clubs de lecture du niveau 1 et niveau 2 sur les techniques d'animation d'un centre de lecture | RA, animateurs | | | | | x | | | | | | | |
| Organiser les inscriptions des apprenants/ apprenantes des centres de lecture | RA/ animateurs, Pinal Men | | | | x | x | | | | | | | |
| Organiser l'ouverture des centres de lecture | MAE, animateurs, Responsables Pinal Men | | | | | | x | x | | | | | |
| Organiser le suivi des centres de lecture | RA, DE, R/SE, animateurs, CCA | | | | | | | x | x | x | x | | |
| Organiser l'évaluation des clubs de lecture | RA, DE, R/SE, animateurs, Coord. communaux d'alpha | | | | | | | | | | x | | |
| Organiser un concours littéraire en fulfulde | DE, RA, R/SE, animateurs | | | | | | | | | | | | x |
| Elaborer les documents de post alphabétisation | Comité d'édition | | | | x | x | | | | | | | |
| Former les facilitateurs des centres de français fondamental | RA, animateurs | | | | | | x | | | | | | |
| Organiser les inscriptions des apprenants/ apprenantes des centres du français fondamental | RA/ animateurs, Pinal Men | | | | | x | | | | | | | |
| Organiser l'ouverture des centres du français fondamental | MAE / RA | | | | | | | x | | | | | |
| Organiser le suivi des centres du français fondamental | RA, DE, R/SE, animateurs, CCA | | | | | | | | x | x | x | | |
| Organiser l'évaluation des centres du français fondamental | RA, DE, R/SE, animateurs, CCA | | | | | | | | | | x | x | |
| Editer des publications prévues | Comité d'édition | | | x | x | x | x | x | x | x | | | |
| Vulgariser les publications prévues | Comité d'édition | x | x | x | x | x | x | x | x | x | | | |

5.1.8 Budget

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Fonctionnement | | | |
| Bureau (fournitures, tél, informatique....) | 1'500'000 | 1'400'000 | 1'000'000 |
| Carburant/Entretien | 1'600'000 | 1'400'000 | 500'000 |
| Salaire personnel (8 personnes) | 12'400'000 | 12'400'000 | 12'400'000 |
| Alphabétisation initiale | | | |
| Formation des alphabétiseur | 1'500'000 | 500'000 | |
| Prime des alphabétiseurs | 1'000'000 | 500'000 | - |
| Suivi/Evaluation | 1'000'000 | 200'000 | 200'000 |
| Français fondamental | | | |
| Formation des enseignants | 400'000 | 400'000 | - |
| Matériel didactique | 500'000 | 500'000 | - |
| Primes des enseignants | 1'500'000 | 3'600'000 | 500'000 |
| Activités de post-alphabétisation | | | |
| Formation des animateurs de clubs de lecture | 1'000'000 | 500'000 | - |
| Edition du manuel de post-alphabétisation | 3'000'000 | 500'000 | - |
| Mise en place d'une bibliothèque de village | 200'000 | - | - |
| Organisation concours d'alphabétisation | 1'500'000 | - | - |
| Suivi-évaluation | 500'000 | 500'000 | 100'000 |
| Formation thématique | | | |
| Diverses formations | 2'500'000 | 1'500'000 | 100'000 |
| Formations des cadres de l'ONG | 1'000'000 | 1'000'000 | - |
| Appui à la scolarisation des filles | 500'000 | 500'000 | 500'000 |
| Promotion fabrication fromage | 3'000'000 | - | - |
| Achat véhicule Toyota 4x4 | 8'000'000 | - | - |
| Achat 5 motos | 2'500'000 | - | - |
| Petit matériel d'édition | 500'000 | - | - |
| Total en FCFA | 45'600'000 | 15'500'000 | 15'200'000 |
| Total en CHF | 94'200.-- | 31'960.-- | 31'340.-- |

6- Renforcement institutionnel

Déjà 20 ans que Jura-Afrique entretient un partenariat avec des structures basées au Sud. Ce partenariat s'est construit au fil du temps et a évolué en permettant de faire collaborer des compétences complémentaires sur le plan culturel, matériel et conceptuel. Il est temps désormais de renforcer les structures de nos partenaires pour les mener vers le chemin de l'indépendance. La création d'une entité béninoise, Jura-Afrique Bénin, n'est qu'un pas vers cette indépendance. Il s'agit dès lors de jouer notre rôle de conseiller, de coach pour nos responsables locaux. On constate déjà que nos partenaires tentent, sur le plan financier, de diversifier leurs sources de revenus. Potal Men va très certainement débiter un partenariat avec Helvetas, Ti Toua mettra sur pied un projet générateur de revenus et Jura-Afrique Bénin n'hésite pas à soumissionner auprès d'autres organismes¹² pour récolter des fonds. On constate ainsi que nos partenaires du Sud se sont intégrés dans ce processus et tentent d'affronter ces changements futurs. Cependant, selon les recommandations issues du rapport d'évaluation des activités de Jura-Afrique, « l'appui financier pourra décroître progressivement pour ne pas perpétuer la dépendance mais il devra surtout être adapté aux nécessités de chaque organisation ». Pour Jura-Afrique, c'est particulièrement un appui plus conceptuel et en formations qui est préconisé. C'est pourquoi il a été décidé de privilégier dans ce nouveau programme un volet « renforcement institutionnel ». Pour ce faire, Jura-Afrique a choisi de miser sur la collaboration Sud-Sud en mandatant une grande ONG Béninoise, le CBDIBA¹³, pour la mise en place d'un programme de renforcement des capacités de l'ONG Jura-Afrique Bénin dans un premier temps.

C'est ainsi que dans la perspective d'une autonomisation de Jura Afrique Bénin, le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA) a été mandaté par Jura Afrique Suisse pour accompagner ce processus. Après plusieurs rencontres de discussions et d'approfondissement de la mission et surtout des thématiques devant faire objet de renforcement des capacités, un plan d'autonomisation a été élaboré de manière participative avec le personnel et le Président de Jura Afrique Bénin.

De ce plan d'autonomisation, il ressort la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prioritaires d'accompagnement afin que le personnel de l'ONG soit suffisamment outillé pour assurer la pérennité de l'organisation.

En effet, dans un contexte fortement marqué par un amenuisement du financement et une crise financière et économique mondiale sévère, l'ONG Jura Afrique Bénin doit marquer une percée dans le domaine de la recherche de financement en postulant à des appels à projets tant au niveau national qu'international, s'affirmer dans le monde des organisations non gouvernementales par ses compétences et la mise en place d'un système de réseautage d'acteurs intervenant dans le même domaine afin de bénéficier des meilleures pratiques et expériences réussies.

Le programme de renforcement des capacités du personnel de l'ONG ainsi que de son conseil d'administration se présente de la manière suivante¹⁴ :

- Thème 1 : Techniques d'élaboration des projets et budgétisation
- Thème 2 : Techniques d'élaboration des dossiers d'appel d'offres
- Thème 3 : Suivi et évaluation des projets de développement
- Thème 4 : Evaluation d'impact des projets de développement
- Thème 5 : Techniques d'animation à l'autopromotion
- Thème 6 : Techniques de transformation des produits agricoles
- Thème 7 : Initiation à l'outil informatique

¹² Notons en particulier le projet déposé au FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial)

¹³ Le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA)

¹⁴ Pour plus de détails, se référer au projet de CBDIBA en annexe.

Thème 8 : Elaboration de plan stratégique

C'est ainsi que tous les atouts seront en mains de l'ONG pour prendre son envol au terme du présent programme. Une somme de **CHF 10'000.-** sur 3 ans sera donc allouée aux renforcements des capacités de nos partenaires.

De plus, il est à relever la venue d'un nouveau chargé de programme au sein de Jura-Afrique Bénin qui est en train de donner un élan certain aux activités de gestion de l'ONG. En effet, un renforcement dans la manière de communiquer a rapidement été perçu au sein de Jura-Afrique Bénin.

7- Suivi

D'un point de vue général, une évaluation du programme sera effectuée à la fin des trois ans par Jura-Afrique sur la base des indicateurs du cadre logique de chaque volet d'activité. Ceux-ci auront été transmis régulièrement à Jura-Afrique en Suisse. Les référentiels des indicateurs de résultats seront ceux qui se trouveront dans les rapports annuels 2010.

7-1 Suivi opérationnel du programme

Le processus de suivi des différents projets se fera de manière continue et régulière. En plus des rapports d'activités trimestriels demandés à chaque partenaire, une fiche de suivi sous forme de tableau pré-rempli avec l'évolution des indicateurs par objectif sera remise mensuellement par projet à Jura-Afrique Suisse. Il sera ainsi possible d'avoir une vision régulièrement à jour de l'avancée des projets sur le terrain. La récolte de données s'effectuera par les animateurs de terrain et sera compilé par chaque chargé de programme avant d'être envoyé par e-mail au directeur des programmes de l'ONG Jura-Afrique. De plus, une, voire deux missions de suivi annuelles seront effectuées par des membres de Jura-Afrique Suisse sur le terrain. Ces missions feront l'objet d'un rapport de suivi comme cela se faisait jusqu'à présent.

7.2 Suivi financier du programme

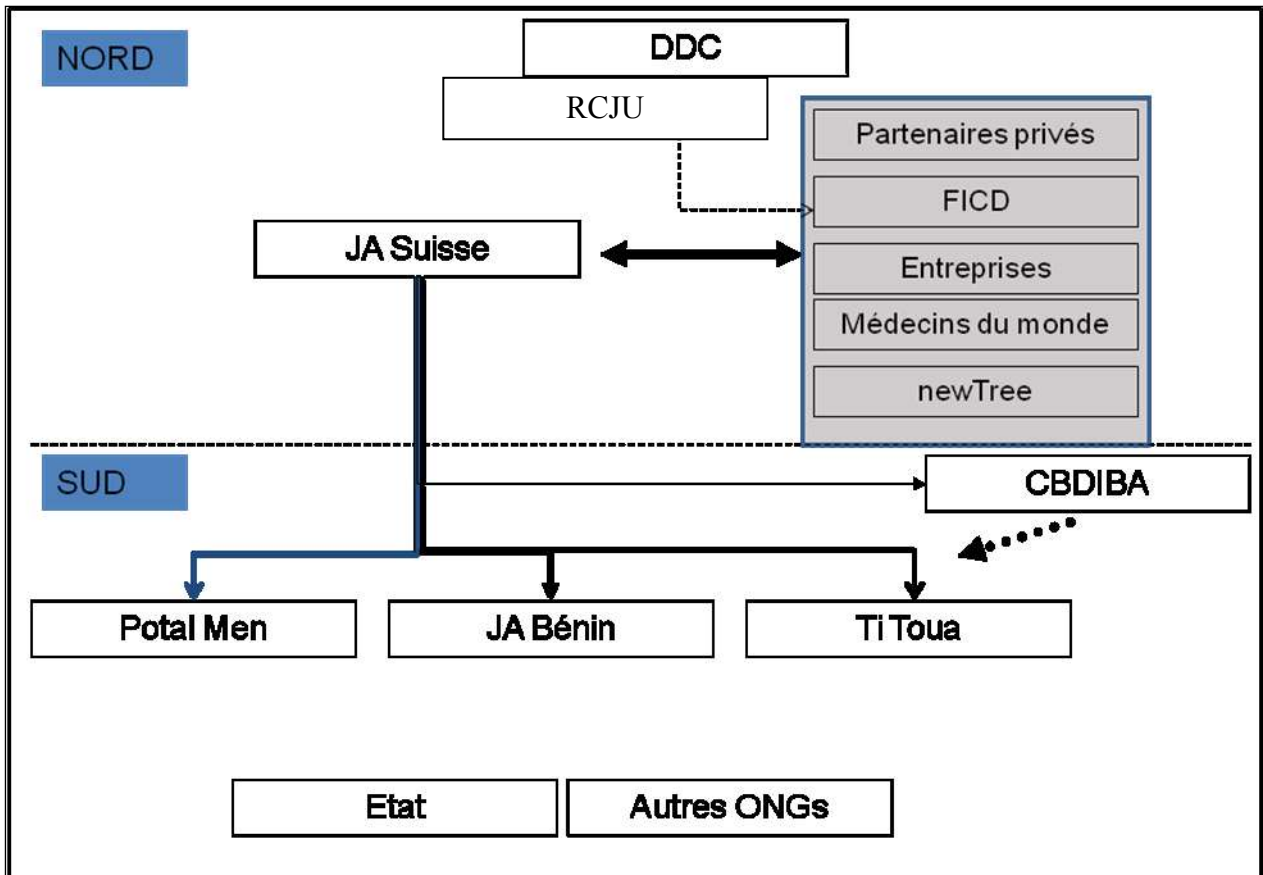
Le reporting financier des 3 partenaires sur le terrain pourra se faire en temps continu grâce à un système comptable identique pour les 3 structures. En effet, Jura-Afrique dispose d'un programme comptable (Banana) qui a été mis à disposition des 3 ONGs sur le terrain. Un compte rendu financier de chaque partenaire sera exigé régulièrement par l'envoi email des comptes et de la situation budgétaires (contrôle budgétaire).

8- Budget général

| | 2011 | | 2012 | | 2013 | |
|---|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|
| | FCFA | CHF | FCFA | CHF | FCFA | CHF |
| <i>Taux de change 1 CHF = 485 FCFA</i> | | | | | | |
| ONG Jura-Afrique Bénin, Tanguiéta Renforcement institutionnel (CBDIBA) | 39'300'600 | 81'035.00 | 30'807'300 | 63'520.00 | 26'744'500 | 55'145.00 |
| Mandat à New Tree, reboisement | | 10'000.00 | | | | 3'000 |
| ONG Ti Toua, Tanguiéta | 8'630'300 | 17'795.00 | 2'980'800 | 6'145.00 | 1'284'300 | 2'650.00 |
| ONG Potal Men, Natitingou | 45'600'000 | 94'020.00 | 15'500'000 | 31'960.00 | 15'200'000 | 31'340.00 |
| | 93'530'900 | 205'850.00 | 49'288'100 | 101'625.00 | 43'228'800 | 92'135.00 |
| ONG Jura-Afrique Suisse | | | | | | |
| recherche de fonds | | 3'000.00 | | 3'000.00 | | 3'000.00 |
| imprimés, ports | | 4'500.00 | | 4'800.00 | | 5'000.00 |
| révision | | 2'500.00 | | 3'000.00 | | 3'200.00 |
| divers | | 1'200.00 | | 1'300.00 | | 1'500.00 |
| | | 11'200.00 | | 12'100.00 | | 12'700.00 |
| Dépenses annuelles | | 217'050.00 | | 113'725.00 | | 104'835.00 |

9- Annexes

Annexe 1 : Schéma des acteurs



Annexe 2 : Les objectifs du millénaire

| Objectifs | Cibles | Indicateurs retenus au Bénin | Valeur courante 2004 de l'indicateur | Valeur cible OMD en 2015 |
|--|--|---|--------------------------------------|--------------------------|
| 1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim | 1. Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015 | 1. Indice de la pauvreté monétaire | 36,3% | 15% |
| | | 2. Indice de Pauvreté Humaine | 48,9% | 16% |
| | 2. D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition | 3. Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale | 30% | 14,6% |
| 2. Assurer une éducation primaire pour tous | 3. D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école | 4. Taux net de scolarisation dans le primaire | 80,7% | 100% |
| 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | 5. Taux d'achèvement au primaire | 54% | 100% |
| | 4. Réduire la mortalité infantile | 4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard | 6. Taux d'alphabétisation | 62% |
| 7. Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire | | | 0,75 | 1 |
| 8. Pourcentage des élus locaux par sexe (% des femmes) | | 3,2% | 30% | |
| 9. Indicateur de participation de la femme | | 0,356 | 1 | |
| 10. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans | | 146,4 pour 1.000 | 65 pour 1.000 | |
| 11. Taux de mortalité infantile | | 65,6% | 39% | |
| 12. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole | | 99% | 100% | |
| 5. Améliorer la santé maternelle | 6. Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015 | 13. Taux de mortalité maternelle | 474,4 pour 100.000 | 390 pour 100.000 |
| | | 14. Proportion d'accouchements assistés | 75% | 100% |
| | | 15. Taux de couverture en soins prénatals | 90% | 100% |
| 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies | 7. Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA | 16. Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans | 2% | 1,9% |
| | | 17. Taux d'utilisation de la contraception | 10,1% | 40,9% |
| | | 18. Nombre d'enfants orphelins au SIDA | 32810 | Stabilisé |
| | 8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle | 19. Taux d'incidence du paludisme | 116 pour 1000 | ND |
| | | 20. Taux de létalité due au paludisme | 140 pour 1000 | ND |
| | | 21. Taux de prévalence de la tuberculose | 4,5% | Stabilisé |
| | | 22. Taux de fréquentation des services de santé (soins curatifs) | 37% | 100% |
| 7. Assurer un environnement durable | 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales | 23. Superficie des terres protégées (en %) | 0,18% | 1% |
| | | 24. Mode d'évacuation des ordures ménagères (Taux de collecte des ordures) | 10,1% | 34% |
| | 10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable | 25. PIB par unité énergétique consommée (rendement énergétique) | 3,2% | ND |
| | | 26. Emission de dioxyde de carbone (par habitant) | 300 | ND |
| | | 27. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable | 76% | 100% |
| | 11. Réussir d'ici 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis | 28. Proportion de ménages ne disposant pas de latrine ou toilette | 67,3% | 42% |
| | | 29. Proportion d'unités d'habitation précaires | ND | ND |

Source : Extrait du Rapport départemental sur les OMD au Bénin, OMD-DSRP et OCS/MDEF

Annexe 3 : Situation actuelle des groupements de femmes soutenus par JAB

| Arrondissement | Village | Date de création | Effectif actuel |
|-----------------------|----------------|-------------------------|------------------------|
| N'Dahonta | Monri | 1989 | 15 |
| | Tchaéta | 1991 | 18 |
| | Pétchon | 1992 | 12 |
| | Yekota | ? | 14 |
| | Sonta | ? | 10 |
| | Tadakou | 1993 | 21 |
| | Hantangare | 1992 | 19 |
| | Kpètempourigou | 2001 | 14 |
| | Ningeri | 2004 | 10 |
| | Nantipota | 2005 | 16 |
| | Tayakou | Youakou | 1995 |
| Makou | | 1995 | 10 |
| Kognikou | | 1988 | 21 |
| Ouankou | | 1989 | 14 |

Annexe 4 : Hypothèses retenues pour le calcul des recettes (aviculture)

| | Recettes liées au volet Promotion de l'aviculture | | | | |
|--|---|-------------------------|--------------------|-------------|----------------|
| | | Nbre volailles vivantes | Nbre Poules triées | Nbre œuf/jr | Nbre oeuf/mois |
| Nbre de poussin de départ | 1000 | | | | |
| Taux de mortalité | % | | | | |
| Etape poussin (5%) | 0.05 | 950 | " | | |
| Etape poulette (2%) | 0.02 | 931 | " | | |
| Etape poule pondeuse (0,5%/ mois) | 0.005 | néant | " | | |
| Taux de trie des poules pour la ponte (5%) | 0.05 | | " | | |
| Taux de ponte | | | | | |
| 1er mois | 0.4 | 931 | " | 372 | 11172 |
| 2ème mois | 0.5 | 926 | " | 463 | 13895 |
| 3 mois | 0.55 | 876 | 46 | 482 | 14448 |
| 4 mois | 0.6 | 871 | " | 523 | 15682 |
| 5 mois | 0.65 | 867 | " | 563 | 16904 |
| 6 mois | 0.75 | 863 | " | 647 | 19408 |
| 7 mois | 0.75 | 858 | " | 644 | 19311 |
| 8 mois | 0.8 | 854 | " | 683 | 20495 |
| 9 mois | 0.75 | 850 | " | 637 | 19118 |
| 10 mois | 0.65 | 845 | " | 550 | 16486 |
| 11 mois | 0.55 | 841 | " | 463 | 13880 |
| 12 mois | 0.45 | 837 | " | 377 | 11300 |
| Taux de ponte moyen | 0.62 | | | | |
| Total | | 837 | | | 192098 |
| Prix moyen d'un œuf | 60 | | | | |
| Prix moyen d'une poule | 1500 | | | | |
| Total vente œuf | 11'525'902.9 | | | | |
| Total vente poules reformées | 1'255'500 | | | | |
| Total vente poules tiées | 6'9475.875 | | | | |
| Total général des recettes | 12'850'878.8 FCFA | | | | |

Annexe 4 bis (nouveau) Budget de fonctionnement de Jura-Afrique Bénin en FCFA

| | RUBRIQUES | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1 | Fonctionnement du bureau | | | |
| 1.1 | Matériel et fournitures | 720 000 | 700 000 | 500 000 |
| 1.2 | Mission du personnel au Bénin | 300 000 | 300 000 | 300 000 |
| 1.3 | Cartes de recharge téléphones | 320 000 | 320 000 | 320 000 |
| 1.4 | Portatifs (trois) | 450 000 | 450 000 | 450 000 |
| | Total | 1 790 000 | 1 770 000 | 1 570 000 |
| 2 | Personnel | | | |
| 2.1 | ▪ Salaire Directeur exécutif | 3 790 500 | 3 990 000 | 4 200 000 |
| | Charge sociale | 624 642 | 657 360 | 688 800 |
| 2.2 | ▪ Salaire Chargé de Programme (CP) | 3 249 000 | 3 420 000 | 3 600 000 |
| | Charge sociale | 532 836 | 560 880 | 590 400 |
| 2.3 | ▪ Salaire Secrétaire | 1 949 400 | 2 052 000 | 2 160 000 |
| | Charge sociale | 319 702 | 336 528 | 354 240 |
| 2.4 | ▪ Salaire Chauffeur | 600 000 | 660 000 | 726 000 |
| | Charge sociale | 98 400 | 108 240 | 119 064 |
| | Primes à percevoir au cours des missions diverses | 120 000 | 120 000 | 120 000 |
| 2.5 | ▪ Salaire Concierge | 600 000 | 660 000 | 726 000 |
| | Charge sociale | 98 400 | 108 240 | 119 064 |
| 2.6 | Assurance santé du personnel | 1 320 000 | 1 320 000 | 1 320 000 |
| 2.7 | Carburant secrétaire et CP | 240 000 | 240 000 | 240 000 |
| | Total | 13 542 880 | 14 233 248 | 14 963 568 |
| 3 | Entretien matériel | | | |
| 3.1 | Entretien bâtiment, électricité, eau et impôts | 600 000 | 600 000 | 600 000 |
| 3.2 | Entretien matériel roulant | 2 700 000 | 2 700 000 | 2 800 000 |
| 3.3 | Carburant | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 |
| 3.4 | Ordinateurs et portatifs | | | |
| | Total | 4 300 000 | 4 300 000 | 4 400 000 |
| 4 | Mission | | | |
| 4.1 | Mission suisse au Bénin | 150 000 | 150 000 | 150 000 |
| 6 | Frais de la relance de nouveau programme | 500 000 | | |
| 7 | Indmnités et frais du CA | 735 000 | 735 000 | 735 000 |
| 8 | Cotisations des membres (*) | | | |
| | Total | 1 385 000 | 885 000 | 885 000 |
| | Total annuel | 21 017 880 | 21 188 248 | 21 818 568 |
| | Total CHF | 43 335 | 43 565 | 44 985 |

(*) montant non connu au moment de l'établissement du budget

Annexe 5 : Budget détaillé (Ti Toua – Maraîchage)
I- Frais du personnel occasionnel (ouvriers)

| OPERATION S | Quantité | | | Prix Unitaire | | | Montant | | |
|------------------------------------|--------------|--------------|----------------|---------------|--------|--------|------------------|----------------|----------------|
| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | An1 | An2 | An3 | An1 | An2 | An3 |
| Aménagement du terrain | 10 ha | - | - | 25 000 | - | - | 250 000 | - | - |
| Labour à plat | 1,5 ha | 2,25 ha | 3,25 ha | 25 000 | - | - | 175 000 | - | - |
| Pulvérisation des mottes | 1,5 ha | 2,25 ha | 3,25 ha | 25 000 | - | - | 175 000 | - | - |
| Confession des planches | 360 planches | 576 planches | 864 planches | 200 | 200 | 200 | 72 000 | 115 200 | 172 800 |
| Renouvellement des planches | 360 planches | 576 planches | 864 planches | 125 | 125 | 125 | 45 000 | 72 000 | 108 000 |
| Epandage fumure de fond | 0.65 ha | 1 ha | 1,5 ha | 15 000 | 15 000 | 15 000 | 9 750 | 15 000 | 22 500 |
| Semis | 576 planches | 864 planches | 1 296 planches | 50 | 50 | 50 | 28 800 | 43 200 | 64 800 |
| Repiquage | 144 planches | 288 planches | 432 planches | 50 | 50 | 50 | 7 200 | 14 400 | 21 600 |
| 1^{er} Sarclage | 0.65 ha | 1 ha | 1,5 ha | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 7 800 | 12 000 | 18 000 |
| 2^{ème} Sarclage | 0.65 ha | 1 ha | 1,5 ha | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 7 800 | 12 000 | 18 000 |
| Récolte | 0.65 ha | 1 ha | 1,5 ha | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 19 500 | 30 000 | 45 000 |
| Total par année | - | - | - | - | - | - | 797 850 | 313 800 | 470 700 |
| Total général | | | | | | | 1 582 350 | | |

II- Investissement

| Désignation | Unité | Nombre | Coût unitaire | Montant |
|---------------------|-----------|--------|---------------|------------------|
| Frais préliminaires | Forfait | - | - | 50000 |
| Terrain | Ha | 10 | 50000 | 500 000 |
| Bac à eau | u | 10 | 50000 | 500 000 |
| Motopompe | u | 2 | 100 000 | 200 000 |
| Arrosoir | u | 40 | 8 850 | 354 000 |
| Panier | u | 25 | 600 | 15 000 |
| Couteau | u | 15 | 800 | 12 000 |
| Transplantoir | u | 10 | 4 500 | 45 000 |
| Cordeau | u | 5 | 15 000 | 75 000 |
| Décamètre | u | 10 | 5 000 | 50 000 |
| Hache | u | 5 | 4 200 | 21 000 |
| Bassine | u | 10 | 3 500 | 35 000 |
| Binette | u | 10 | 4 000 | 40 000 |
| Pulvérisateur | u | 3 | 25 000 | 75 000 |
| Pioche | u | 10 | 3 500 | 35 000 |
| Peson | ordinaire | 4 | 10000 | 40 000 |
| Bottes | paire | 10 | 7 500 | 75 000 |
| Gants | paire | 10 | 2500 | 25 000 |
| Cache-nez | u | 10 | 500 | 5 000 |
| Pelle-bêche | u | 10 | 2000 | 20 000 |
| Râteau | u | 10 | 1200 | 12 000 |
| Coupe-coupe | u | 10 | 2500 | 25 000 |
| Brouette | u | 8 | 12000 | 96 000 |
| Houe | u | 15 | 850 | 12 750 |
| Seaux | u | 12 | 1500 | 18 000 |
| Lanterne | u | 4 | 875 | 3 500 |
| Total | | | | 2 339 250 |

III- Fonds de Roulement

| Désignation | Unité | Quantité | Prix Unité | Montant | | |
|----------------------------|--------|----------|------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | | Année 1 | Année 2 | Année 3 |
| Animateur principal | Mois | 12 | 70 000 | 840 000 | 8400 000 | 840 000 |
| Ouvrier permanent | Mois | 12 | 20 000 | 720 000 | 720 000 | 720 000 |
| Main d'œuvre occasionnelle | - | - | - | 947 850 | 313 800 | 470 700 |
| Semences : | | | | | | |
| - Piment | Boîte | 08 | 20000 | 160000 | 240000 | 320000 |
| - Gombo | Boîte | 0,5 | 8000 | 4000 | 4000 | 8000 |
| - Oignon | Boîte | 0,5 | 8000 | 4000 | 8000 | 12000 |
| - Amarante | Sachet | 10 | 2000 | 20000 | 40000 | 60000 |
| Produits Phytosanitaire | Litre | 2,5 | 8000 | 20000 | 32000 | 48000 |
| Fournitures de bureau | - | - | - | 25000 | 25000 | 25000 |
| Transport | - | - | - | 50000 | 75000 | 100000 |
| Marketing | - | - | - | 35000 | 15000 | 15000 |
| Total par année | | | | 2 825 850 | 1 873 800 | 2 030 700 |
| Total général | | | | 6 730 350 | | |

Annexe 6 : Catalogue de renforcement des capacités (CBDIBA)

REPUBLIQUE DU BENIN

*CENTRE BENINOIS POUR LE DEVELOPPEMENT DES
INITIATIVES A LA BASE (CBDIBA)*

*BP : 256 Bohicon – Tél : (229) 22-51-04-85 / 22-51-06-35
Fax (229) 22-51-07-33 – Email : cbdiba@intnet.bj*

**PROPOSITIONS TECHNIQUE ET FINANCIERE POUR LA
MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DU PERSONNEL DE JURA AFRIQUE BENIN**

Bohicon, Août 20

SOMMAIRE

I – Proposition technique

I-1- Brève présentation de la structure d'appui

I- 2- Contexte de mise en œuvre des sessions de formation

I- 3- Objectifs de chaque session de formation,
résultats attendus et durée de chaque mission

I-4- Contenu de chaque session de formation

I-4 -Méthodologie de déroulement de l'intervention

I-5- Organisation de la mission

II – Proposition Financière

II-1- Budget de chaque mission

I – PROPOSITION TECHNIQUE

I- Brève présentation de la structure d'appui

Le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA), est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée le 13 Septembre 1990, régit par la loi de 1901. Il est reconnu sur le plan national par le Ministère de l'Intérieur, de la sécurité et de l'administration territoriale sous le numéro 91/017/MISPAT/DAI-ASSOC du 12/02/91 et sur le plan international par CBDIBA – France le 06 Mars 2003. Il est également reconnu comme association d'utilité publique par l'Etat béninois par décret N° 2003 – 162 du 16 Mai 2003.

Basé dans l'arrondissement de Saclo, commune urbaine de Bohicon dans le département du Zou en République du Bénin, le CBDIBA dispose pour son fonctionnement de deux principaux organes à savoir :

- des organes délibérantes d'orientation : l'Assemblée Générale (AG) composée de 35 membres, le Conseil d'Administration (CA) composé de 05 membres, un Conseil Consultatif et un Commissariat aux comptes.
- deux organes d'exécution : la Direction générale et la Direction exécutive constituées essentiellement d'un personnel salarié. Il s'est assigné pour mission d'accompagner les organisations paysannes en particulier les groupements de femmes, les communautés villageoises et les jeunes ruraux dans leur processus d'autopromotion à travers divers domaines d'activités dont les plus importants sont : l'alphabétisation, la formation et l'éducation au développement, la micro finance, la protection de l'environnement et la valorisation des ressources naturelles, l'éducation au droit et l'assistance judiciaire, le développement des micro-entreprises, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et communautaires.

Afin de garantir la pérennité des actions et maximiser l'impact des interventions, les actions sont identifiées et mises en œuvre suivant une approche participative au niveau village privilégiant les promoteurs à la base comme étant les principaux auteurs et acteurs de leur développement.

Depuis des années, le CBDIBA s'est fait illustré par l'appui accompagnement des organisations non gouvernementales (ONG) et autres associations de base dans leur processus d'autonomisation. C'est ce qui explique aujourd'hui les diverses sollicitations des associations dans le cadre de l'expertise en la matière.

II- Contexte de mise en œuvre de la formation

Dans la perspective d'une autonomisation de Jura Afrique Bénin, le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA) a été mandaté par Jura Afrique Suisse pour accompagner le processus. Après plusieurs rencontres (deux) de discussions et d'approfondissement de la mission et surtout des thématiques devant faire objet de renforcement des capacités, un plan d'autonomisation a été élaboré de manière participative avec le personnel et le Président de Jura Afrique Bénin.

De ce plan d'autonomisation, il ressort la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prioritaires d'accompagnement afin que le personnel de l'ONG soit suffisamment outillé pour assurer la pérennité de l'organisation.

En effet, dans un contexte fortement marqué par un amenuisement du financement et une crise financière et économique mondiale sévère, l'ONG Jura Afrique Bénin doit marquer une percée dans le domaine de la recherche de financement en postulant à des appels à projets tant au niveau national qu'international, s'affirmer dans le monde des organisations non gouvernementales par ses compétences et la mise en place d'un système de réseautage d'acteurs intervenant dans le même domaine afin de bénéficier des meilleures pratiques et expériences réussies.

Dans cet environnement fortement concurrentiel, il s'avère nécessaire pour Jura Afrique de peaufiner sa procédure de gestion financière et comptable, mettre en place un système de suivi-évaluation plus performant afin de se crédibiliser auprès des partenaires financiers.

Jura Afrique Bénin ne dispose pas aussi d'un outil d'orientation stratégique c'est-à-dire un plan stratégique pouvant lui permettre d'avoir une vision claire à moyen et à long terme. L'élaboration de cet outil de cadrage permettra à l'organisation d'avoir une vision prospective par rapport à son développement, analyser les facteurs internes et externes pouvant permettre à l'organisation de prendre son essor et d'élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre du plan stratégique.

Aussi, le personnel de terrain n'est-il pas suffisamment aguerri pour conduire efficacement les activités notamment les techniques d'animation à l'autopromotion qui constituent le béat bas pour tout animateur communautaire, les techniques de transformation des produits agricoles lorsqu'on sait que tout produit transformé coûte plus cher que le brut et crée de la valeur ajoutée.

De plus, Jura Afrique ne dispose pas aujourd'hui d'un dispositif de mesure des effets et impact de ses interventions sur les communautés accompagnées. Un tel instrument présente plusieurs avantages non seulement pour les communautés mais également pour la structure accompagnatrice puisqu'il lui permettra d'aller au-delà des simples résultats et d'avoir une visibilité sur l'ensemble des effets et impact produits par ses actions dans maints domaines.

Enfin, les membres du Conseil d'Administration de Jura Afrique Bénin ont besoin aussi de se faire former pour pouvoir jouer pleinement leurs rôles et responsabilités. L'une des missions traditionnellement dévolues à un Conseil d'Administration est de veiller au bon fonctionnement d'une organisation et surtout de lui donner des orientations stratégiques de concert avec la direction exécutive de l'ONG. Ces différents paramètres d'une organisation ne sont pas toujours connus des deux parties.

Eu égard à tout ce qui précède, il urge d'organiser des sessions de renforcement des capacités à l'intention du personnel de Jura Afrique Bénin sur diverses thématiques en rapport avec leurs attentes pour mieux porter haut l'étendard de l'ONG.

Le programme de renforcement des capacités du personnel de l'ONG ainsi que de son conseil d'administration se présente de la manière suivante :

Thème 1 : Techniques d'élaboration des projets et budgétisation

- **Objectifs**

- Connaître le cycle de gestion d'un projet;
- Etre capable d'élaborer un cadre logique comme outil de planification;
- Etre capable d'élaborer le chronogramme des activités;
- Elaborer le budget en fonction des ressources disponibles ;
- Identifier et prendre en compte les facteurs de risques d'un projet.

- **Résultats attendus**

A l'issu de la formation, les résultats attendus se présentent ainsi qu'il suit :

- Le cycle de gestion d'un projet de développement est maîtrisé par les participants ;
- Le personnel de Jura Afrique Bénin est en mesure d'élaborer un cadre logique de projet ;
- Les différentes étapes d'élaboration d'un chronogramme sont connues et maîtrisées ;
- Les facteurs de risques liés à un projet sont connus.

- **Contenu de la formation**

La formation sur les techniques d'élaboration des projets et budgétisation sera articulée autour des points ci-après:

Module 1 : Analyse du contexte et des parties prenantes

Première partie : Analyse du contexte

Séquence1 : Connaissance du contexte

Séquence2 : Utilité de l'analyse du contexte

Séquence 3 : Démarche d'analyse du contexte

Deuxième partie : Analyse des parties prenantes

Séquence1 : Définitions

Séquence2 : Profil des parties prenantes ;

Séquence3 : Intérêts et enjeux des parties prenantes ;

Séquence4 : Implication des parties prenantes dans le projet ;

Séquences5 : Intérêt d'une analyse des parties prenantes pour le porteur du projet ;

Séquence6 : Outils d'analyse des parties prenantes.

Module 2 : Analyse des problèmes, objectifs et choix des stratégies

Première partie : Analyse des problèmes

Séquence1 : Définition d'un problème

Séquence2 : Qu'est-ce que l'analyse des problèmes ?

Séquence3 : Pourquoi l'analyse des problèmes ?

Séquence4 : Démarche d'analyse des problèmes

Séquence5 : Hiérarchisation des problèmes

Deuxième partie : Analyse des objectifs

Séquence1 : Définitions relatives à l'objectif dans l'arbre à objectifs

Séquence2 : Formulation des objectifs de l'arbre à objectifs ;

Séquence3 : Démarche d'analyse des objectifs.

Troisième partie : Choix des stratégies

Séquence1 : Définition d'une stratégie

Séquence2 : Qu'est-ce que le choix des stratégies et pourquoi le choix des stratégies ?

Séquence3 : Démarche d'analyse des stratégies.

Module 3 : Cadre logique

Première partie : Définition, utilité du cadre logique

Séquence1 : Définition

Séquence2 : Utilité du cadre logique

Deuxième partie : Présentation du cadre logique

Séquence1 : La logique verticale

Séquence2 : La logique horizontale

Séquence2 : Les hypothèses

Séquence3 : Les conditions préalables

Séquence4 : Les indicateurs objectivement vérifiables

Séquence5 : Les sources de vérification.

Module 4 : Budgétisation

Première partie : Introduction à la budgétisation et à l'estimation

Séquence1 : Préparation d'un budget réaliste

Séquence2 : Comment faire pour respecter les limites d'un budget.

Deuxième partie : Consolidation budgétaire et gestion des coûts unitaires

Séquence1 : structuration des budgets et définition des rôles

Séquence2 : Exploitation des quatre fonctions du budget

Séquence3 : Calcul du coût unitaire par activité (Activity-Based Costing, ABC)

Séquence4 : Budgétisation au niveau du projet

Séquence5 : Quantification des risques et finalisation du budget de référence

• Techniques pédagogiques

Pour ce qui concerne le déroulement de la formation proprement dite, au démarrage, un pré-test sera organisé dans l'optique d'appréhender le niveau de connaissance globale des participants sur les techniques d'élaboration de projet et de budgétisation. Ensuite il sera procédé au recueil des attentes et des craintes des participants afin de cerner les préoccupations des uns et des autres. Enfin ces attentes seront confrontées aux objectifs préalablement définis. Cette procédure permettra de disposer des éléments de base qui orienteront la démarche pédagogique et andragogique à suivre et le contenu à donner à chaque séquence de la formation. Au besoin le contenu sera revu et retenu par l'ensemble des participants. Un cadre de travail participatif sera ainsi créé et débouchera sur un véritable échange d'idées. Des techniques actives de communication basées sur les jeux de rôle, les études de cas, les débats d'idées seront utilisés tout au long de la formation. Les apports d'informations théoriques alternés par les travaux pratiques viendront en appoint aux techniques précédemment évoquées pour favoriser une assimilation massive et rapide.

- **Calendrier de la formation**

| Dates | Thématiques | Responsables | Observations |
|---------------|---|---|---------------------|
| Jour 1 | -Mise en condition des participants ; -Module 1 | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 2 | -Synthèse de la veille ; -Module 1 (suite et fin) | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 3 | -Module 2 | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 4 | -Module 2 (suite et fin) | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 5 | -Module 3 | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 6 | -Module 3 (exercices pratiques) | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 7 | Séquence 4 | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |
| Jour 8 | Séquence 4 (suite et fin) -Evaluation et clôture de la formation | -Simplice AMAGBEGNON -Dieudonné HOUNME | |

- **Durée de la formation** : Compte tenu de la densité de la thématique, il serait souhaitable que ce module se déroule en 2 sessions de 4 jours chacune.

Thème 2: Techniques d'élaboration des dossiers d'appel d'offres

- **Objectifs**

- Connaître les dispositions préalables à la décision de soumissionner à un appel d'offres ou une consultation restreinte ;
- Appréhender les différentes étapes de préparation d'un dossier de soumission ;
- Etre en mesure de présenter un dossier de soumission ;
- Savoir la forme physique de présentation d'une soumission.

- **Résultats attendus**

- Les dispositions préalables nécessaires pour soumissionner à un dossier d'appel d'offres ou à une consultation restreinte sont connues par les participants ;
- Les différentes étapes pour la préparation d'un dossier de soumission sont maîtrisées ;
- Les participants sont techniquement outillés pour participer à une compétition relative à une soumission ;
- La forme physique de présentation d'une soumission est connue.

- **Contenu de la formation**

La substance de la formation dans le cadre du renforcement des capacités relatif à l'élaboration des dossiers de soumission se présentera de la manière suivante:

Module 1 : Généralités et éléments constitutifs d'un dossier d'appel d'offres

Séquence1 : Définitions des terminologies

Séquence2 : Eléments constitutifs d'un dossier d'appel d'offres (DAO)

Module2 : Etapes de préparation d'un dossier de soumission

Séquence1 : Recherche des pièces administratives et financières;

Séquence2 : Elaboration du dossier technique;

Séquence3 : Exercices pratique;

Séquence4 : Elaboration du dossier financier;

Séquence5 : Exercices pratiques.

Module3 : Présentation de la forme physique d'un dossier

Séquence6 : Présentation différentes séquences et des pages

Séquence7 : Emballage des dossiers

- **Techniques pédagogiques**

La formation sera axée sur le développement des techniques actives de communication notamment la « brise de glace » au démarrage de la session, les simulations où les participants seront amenés à être dans des situations réelles, des cas pratiques d'élaboration de dossiers de soumission, des travaux de groupes et des séances plénières. L'intérêt de la démarche est d'amener les participants à se familiariser rapidement avec les techniques d'élaboration des dossiers de soumission.

- **Calendrier de la formation**

| <i>Dates</i> | <i>Thématiques</i> | <i>Responsables</i> | <i>Observations</i> |
|---------------|--|--|---------------------|
| Jour 1 | -Mise en condition des participants ; -Module 1 | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 2 | -Synthèse de la veille ; Module 2: -Séquence1: Recherche des pièces administratives et financières ; -Séquence2: Elaboration du dossier technique de soumission; | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 3 | -Séquence2 : Elaboration du dossier technique de soumission | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 4 | -Séquence 3 Exercices pratiques | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 5 | - Module 2 : Séquence4 : Elaboration du dossier financier | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 6 | -Séquence5: Exercices pratiques | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 7 | Module3 : -Séquence6 : Présentation des différentes séquences et des pages | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 8 | -Synthèse des travaux ; -Clôture de la formation | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |

- **Durée de la formation** : 8 jours répartis en deux sessions de 4 jours

Thème 3: Suivi et évaluation des projets de développement

- **Objectifs**

Au terme de cette formation, les participants seront capables de :

- Faire une différence entre le suivi et l'évaluation ;
- Connaître l'utilité du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre d'un projet / programme ;
- Connaître les caractéristiques d'une procédure de suivi et d'évaluation ;
- Saisir l'implication des acteurs de base dans le dispositif de suivi-évaluation ;
- Appréhender les démarches et outils du suivi évaluation ;
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets de développement ;

- **Résultats attendus**

- La différence entre le suivi et l'évaluation des projets de développement est établie ;
- Les participants ont perçu l'importance du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement;
- Les caractéristiques du suivi et de l'évaluation sont connues ;
- La nécessité d'impliquer les acteurs de base dans le dispositif de suivi est bien perçue ;
- Les démarches et outils de suivi évaluation sont appréhendés ;
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation sont élaborés par les participants.

- **Contenu de la formation**

La formation sur le suivi-évaluation s'appesantira sur les éléments suivants :

Module 1: Suivi des projets

Séquence1 : Définition et utilité du suivi ;

Séquence2 : Différence entre suivi et évaluation ;

Séquence3 : Les acteurs du suivi ;

Séquence4 : Les caractéristiques d'une procédure de suivi ;

Séquence5 : L'implication des acteurs de base dans le dispositif de suivi

Séquence 6 : Définition des indicateurs de suivi

Séquence 7 : Elaboration d'une fiche de suivi

Module2 : Evaluation des projets

Séquence8 : Définition et utilité de l'évaluation ;

Séquence9 : Les différents acteurs de l'évaluation ;

Séquence10 : Démarches et outils de l'évaluation ;

Séquence11 : Les critères d'évaluation ;

Séquence12 : La viabilité des projets ;

Séquence13 : Les étapes d'évaluation

- **Techniques pédagogiques**

Le suivi évaluation dans toute organisation est un instrument de cadrage et de pilotage importants. C'est pour cela que la démarche à utiliser dans ce cadre précis se focalisera essentiellement sur les points suivants:

- La brise de glace ;
- Les travaux individuels et les travaux de groupe ;
- Les exercices théoriques alternés par des exercices pratiques ;
- Etc.

- **Calendrier de travail**

| | <i>Thématiques</i> | <i>Responsables</i> | <i>Observations</i> |
|---------------|---|--|---------------------|
| Jour 1 | -Mise en condition des participants ; Module 1 -Séquence 1 -Séquence 2 -Séquence 3 | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 2 | -Synthèse de la veille ; Module 1: -Séquence4: -Séquence5: -Séquence6 | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 3 | -Séquence6 (suite et fin) -Séquence 7 -Exercices pratiques | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 4 | Module 2 -Séquence 8 -Séquence 9 -Séquence 10 | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 5 | -Module 2 : Séquence10 : - Exercices pratiques | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 6 | -Séquence11: -Séquence 12 -Exercices pratiques | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 7 | -Séquence 12 (suite) -Séquence 13 | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |
| Jour 8 | -Séquence 13 (suite) -Synthèse des travaux ; -Clôture de la formation | -Simplice AMAGBEGNON -André AGOHOUNGO | |

- **Durée de la formation** : 8 jours

Thème 4: Techniques de transformation des produits agricoles

- **Objectifs**

Au terme de l'atelier de formation, les animateurs de Jura Afrique doivent être capable de :

- Dire l'importance de la transformation dans l'amélioration et la valorisation des produits agricoles;
- D'énumérer les différentes étapes du processus de transformation des produits agricoles ;
- Décrire la démarche d'étude commerciale et technique d'une activité de transformation ;
- Citez les différents modes de transformation ;
- D'expliquer les critères de choix des spéculations porteuses.

- **Résultats attendus**

- Les participants à la formation ont une meilleure connaissance du processus de transformation des produits agricoles ;
- Les différentes étapes de la transformation des produits agricoles sont connues ;
- La démarche d'étude commerciale et technique d'une activité de transformation agricole est maîtrisée ;
- Les différents modes de transformation des produits agricoles sont appréhendés ;
- Les participants disposent d'un background nécessaire pour accompagner les groupes cibles dans le choix des spéculations porteuses.

- **Contenu de la formation**

Séquence 1: période post récolte et transformation des produits agricoles

Séquence 2: processus de transformation d'un produit agricole ;

Séquence 3: Etude commerciale et technique d'une activité de transformation ;

Séquence 4: Différents modes de transformation ;

Séquence 5: Cas pratique appliqué à une spéculation

- **Calendrier**

| <i>Dates</i> | <i>Thématiques</i> | <i>Responsables</i> | <i>Observations</i> |
|---------------|--|--|---------------------|
| Jour 1 | -Mise en condition des participants ; -Séquence 1 : période post récolte et transformation des produits agricoles ; -Séquence 2 : processus de transformation d'un produit agricole ; | -John Sylvano Mensah NATO ; -Marc DEGUENON | |
| Jour 2 | -Synthèse de la veille ; -Séquence3: processus de transformation d'un produit agricole (suite et fin); -Séquence4: Etude commerciale et technique d'une activité de transformation ; | -John Sylvano Mensah NATO ; -Marc DEGUENON -John Sylvano Mensah NATO ; -Marc DEGUENON | |
| Jour 3 | -Séquence4 : Etude commerciale et technique d'une activité de transformation ; (suite et fin) - Exercices pratiques | -John Sylvano Mensah NATO ; -Marc DEGUENON | |
| Jour 4 | -Séquence5 : Différents modes de transformation -Séquence 6 Cas pratique appliqué à une spéculation -Evaluation et clôture de la formation | -John Sylvano Mensah NATO ; -Marc DEGUENON | |

Démarche pédagogique

La démarche sera expérientielle. Elle se fondera sur les quatre étapes de cette démarche à savoir : l'expérience, la conceptualisation, la généralisation et l'application. L'exigence de cette approche que constitue une alternance de cours théorique et pratique sera respectée. La méthode sera donc active avec l'utilisation des techniques suivantes :

- Questions réponses ;
- Étude de cas ;
- Démonstrations ;
- Etc.

Thème 5 : Rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration dans la gestion d'une organisation

- **Objectif général**

Amener les participants à cerner le rôle de chaque organe et les responsabilités qui sont les leurs au sein d'une organisation

- **Objectifs spécifiques**

A la fin de la formation, chaque participant doit être capable de :

- Définir clairement le rôle de chaque organe;
- Décrire les responsabilités de chaque membre;
- Dire les responsabilités qui sont les siennes et comment les réaliser ;
- Enumérer les différents documents indispensables dans la gestion efficace d'une organisation.

- **Résultats attendus**

- Les rôles et responsabilités de chaque membre du Conseil d'Administration sont clairement définis ;
- Les membres du conseil d'Administration ont une meilleure visibilité par rapport l'accomplissement efficace de leurs missions ;
- Les différents documents de gestion efficace d'une organisation sont connus et maîtrisés.

1- Contenu

Séquence 1: Présentation organes statutaires d'une ONG

Séquence 2: Rôle des organes

Séquence 3: Responsabilités de chaque membre

Séquence 4: Elaboration de quelques documents de gestion

- **Calendrier**

| <i>Dates</i> | <i>Thématiques</i> | <i>Responsables</i> | <i>Observations</i> |
|---------------|---|---------------------------------------|---------------------|
| Jour 1 | -Mise en condition des participants ; -Séquence 1 : Présentation organes statutaires d'une ONG -Séquence 2 : Rôle des organes | -Dieudonné Hounmè ; -Blanche SONON | |
| Jour 2 | -Synthèse de la veille ; -Séquence3: Responsabilités de chaque membre --Exercices pratiques | -Dieudonné Hounmè ; -Blanche SONON | |
| Jour 3 | -Séquence4 : Elaboration de quelques documents de gestion -Exercices pratiques -Evaluation et clôture de l'atelier | -Dieudonné Hounmè ; -Blanche SONON | |

- **Techniques pédagogiques**

La démarche pédagogique qui sera utilisée sera une alternative de cours théorique, de discussion de groupe. Elle prendra en compte les expériences des participants qui y trouveront un cadre d'échange entre eux sur la dynamique des organisations. Elle se fondera essentiellement sur :

- Etat des connaissances des participants
- Découverte des exigences statutaires
- Présentation de cas concrets
- Travaux de groupe

- **Matériel pédagogiques**

- Vidéo projecteur
- Tableau padex
- Cartes
- Marqueurs
- Etc.

Thème 6 : Formation de la Secrétaire comptable de Jura Afrique Bénin

Objectif général

Renforcer les capacités de la Secrétaire Comptable de Jura Afrique Bénin à assumer convenablement ses rôles et responsabilités.

Objectifs spécifiques

Au terme de la formation la Secrétaire Comptable sera capable de :

- Maîtriser la tenue des différents documents et supports comptables ;
- Analyser la conformité des pièces comptables ;
- Maîtriser la tenue d'une caisse de menues dépenses ;
- Tenir correctement un brouillard de caisse ;
- Elaborer un manuel de procédure administrative et financière.

Résultats attendus

Les résultats attendus dans le cadre de la formation de la Secrétaire Comptable se présentent de la manière suivante :

- Les différents documents et supports comptables sont maîtrisés ;
- L'analyse de la conformité des pièces comptables est bien assimilée ;
- La tenue d'une caisse de menues dépenses est bien appréhendée ;
- Le brouillard de caisse est correctement tenue ;
- Le manuel de procédure de gestion administrative et financière de Jura Afrique Bénin est élaboré.

- **Contenu de la formation**

- Mise en condition, prise de connaissance des documents comptables ;
- Séquence 1 : Présentation des documents et supports comptables ;
- Séquence 2 : Analyse de la conformité des pièces comptables ;
- Séquence 3 : La tenue d'une caisse de menues dépenses ;
- Séquence 4 : Tenue de brouillard de caisse ;
- Séquence 5 : Elaboration d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière.

- **Calendrier de mise en œuvre**

| <i>Dates</i> | <i>Thématiques</i> | <i>Responsables</i> | <i>Observations</i> |
|---------------|---|---|---------------------|
| <i>Jour 1</i> | - Mise en condition, prise de connaissance des documents comptables ; - Séquence 1 : Présentation des documents et supports comptables | - Sosthène LANI-YONOU - Janvier TOSSOU | |
| <i>Jour 2</i> | - Séquence 1 : Présentation des documents et supports comptables (suite) - Séquence 2 : Analyse de la conformité des pièces comptables | - Sosthène LANI-YONOU - Janvier TOSSOU | |
| <i>Jour 3</i> | -- Séquence 2 : Analyse de la conformité des pièces comptables (suite) ; - Séquence 3 : La tenue d'une caisse de menues dépenses | - Sosthène LANI-YONOU - Janvier TOSSOU | |
| <i>Jour 4</i> | Séquence 3 : La tenue d'une caisse de menues dépenses (suite) - Séquence 4 : Tenue de brouillard de caisse | - Sosthène LANI-YONOU - Janvier TOSSOU | |
| <i>Jour 5</i> | Séquence 5 : Elaboration d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière | Idem + Secrétaire comptable | |
| <i>Jour 6</i> | Séquence 5 Elaborer un manuel de procédure de gestion administrative et financière | Idem | |
| <i>Jour 7</i> | Séquence 5 Elaborer un manuel de procédure de gestion administrative et financière | Idem | |

- **Techniques pédagogiques**

La technique de mise en œuvre sera essentiellement basée sur la connaissance théorique et pratique. Il s'agira d'une forme de stage accéléré où la secrétaire comptable aura à se familiariser avec les différents documents comptables qui lui permettront de tenir une comptabilité en bonne et due forme.

Approche générale de mise en œuvre des différentes sessions de formation

De manière générale, les différentes sessions de formation seront groupées, andragogiques et participatives où les participants de Jura Afrique seront appelés à contribuer activement aux espaces d'échanges et de discussions qui seront créés à cet effet.

Il s'agira d'amener chaque participant à découvrir toute la richesse et la profondeur de thématiques à travers un brainstorming et autres techniques de facilitation. Chaque développement théorique sera alterné par des exercices pratiques et des démonstrations afin que les participants puissent l'assimiler massivement et rapidement.

- **Suivi Evaluation**

Afin d'appréhender le niveau de maîtrise des apprentissages, trois types d'évaluation sont envisagés pour chaque session de formation, à savoir :

- Un pré –test au début de l'intervention pour apprécier le niveau de connaissance global des participants afin de mieux orienter la démarche pédagogique qui doit conduire à une assimilation rapide des connaissances ;
- Un post-test à la fin de la prestation pour appréhender les connaissances acquises au niveau de chaque session d'accompagnement ;

III- Présentation de rapports de formation

A l'issue de la mission, un rapport de formation sera rédigé par le CBDIBA dans lequel les points clés seront abordés notamment le rappel des objectifs, les attentes des participants, le déroulement de la formation, les résultats de l'évaluation finale, etc.

Une copie du rapport sera envoyée à Jura Afrique Suisse et à Jura Afrique Bénin.

IV- Organisation de la mission

La présente mission se déroulera sur site notamment dans les locaux de Jura Afrique Bénin à Taguiéta afin de minimiser les coûts de déplacement et de location de salle.

Du point de vue de l'organisation technique, le CBDIBA arrêtera avec le personnel de Jura Afrique Bénin la période précise (jours et heures) d'organisation des différentes activités de formation. Dès lors, le CBDIBA apprêtera les matériels didactiques nécessaires et enclenchera la préparation technique.

Du point de vue de l'organisation administrative de la mission, il aura deux consultants par session de formation. Chaque consultant aura un rôle spécifique et précis à jouer dans la conduite de la formation.

Du point de vue pédagogique et pour des raisons d'efficacité et tenant compte de la densité des thèmes, certaines formations se dérouleront en deux sessions, notamment celles concernant l'élaboration de projets, les dossiers de soumission, etc.

A une quinzaine de jours de la mise en œuvre de chaque session de formation, le CBDIBA transmettra à Jura Afrique Bénin des Termes de référence ou note conceptuelle. L'intérêt de la démarche est de partager avec les participants à la formation les objectifs ainsi que les résultats attendus et surtout de favoriser la prise en compte des attentes réelles de chaque participant. Ainsi, Jura Afrique sera appelée à réagir par rapport aux TDR à une semaine de l'organisation de chaque session. Cette démarche participative permettra de prendre en compte les préoccupations des uns et des autres afin que chaque session de formation soit un succès.

V- Elaboration d'un plan de suivi-Evaluation post formations

Dans l'optique de s'assurer que les différentes sessions de formation ont été internalisées et mise en œuvre par les participants, un plan retour sera élaboré par ces derniers à l'issue de chaque session de formation où chaque agent de Jura Afrique précisera les tâches spécifiques à réaliser ainsi que les délais en rapport avec les grands axes de la formation. Ainsi, le CBDIBA organisera deux descentes sur le terrain pour apprécier l'application voir l'applicabilité de certaines notions acquises lors des sessions de formation et donner des orientations et appuis conseils nécessaires.

NB: Il faut noter que les durées proposées sont celles de **partenariat**, car on n'a pas tenu compte des normes de la durée de préparation, de rédaction de rapport et de délais de route pour les déplacements.

II - PROPOSITION FINANCIERE

Budget Techniques d'élaboration des projets et budgétisation

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|---|-----------------|----------------------|------------------|
| Déplacement des formateurs | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateurs | 2 pers x 8j | 15 000 | 240 000 |
| Honoraires | 2 pers x 8j | 50 000 | 800 000 |
| Matériels diactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.) et photocopie | Forfait | | 200 000 |
| Imprévus (5%) | | | 69 050 |
| Total | | | 1 450 050 |

NB : Ces frais n'incluent pas les frais de restauration et d'hébergement des participants.

Budget Techniques d'élaboration des dossiers d'appel d'offres

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|--|-----------------|----------------------|------------------|
| Déplacement des formateurs | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateurs | 2 pers x 8j | 15 000 | 240 000 |
| Honoraires | 2 pers x 8j | 50 000 | 800 000 |
| Matériels didactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.) et photocopie | Forfait | | 200 000 |
| Imprévus (5%) | | | 69 050 |
| Total | | | 1 450 050 |

Budget Suivi et évaluation des projets de développement

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|--|-----------------|----------------------|------------------|
| Déplacement des formateurs | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateurs | 2 pers x 8j | 15 000 | 240 000 |
| Honoraires | 2 pers x 8j | 50 000 | 800 000 |
| Matériels didactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.) et photocopie | Forfait | | 200 000 |
| Imprévus (5%) | | | 69 050 |
| Total | | | 1 450 050 |

Budget Techniques de transformation des produits agricoles

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|---|-------------|---------------|----------------|
| Déplacement des formateurs | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateurs | 2 pers x 4j | 15 000 | 120 000 |
| Honoraires | 2 pers x 4j | 50 000 | 400 000 |
| Matériels didactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.), photocopie de documents | Forfait | | 150 000 |
| Matériels pour la démonstration pratique | | | 120 000 |
| Imprévus (5%) | | | 46 550 |
| Total | | | 997 550 |

Budget Suivi – Evaluation des sessions de formation

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|----------------------------|-------------|---------------|----------------|
| Déplacement du formateur | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateur | 2pers x 5j | 15 000 | 150 000 |
| Frais de mission formateur | 1 pers x 5j | 30 000 | 150 000 |
| Frais de mission chauffeur | 1 pers x 5j | 10 000 | 50 000 |
| Amortissement véhicule | | | 70 000 |
| Imprévus (5%) | | | 28 050 |
| Total | | | 589 050 |

Budget Rôle et responsabilités des membres du CA dans la gestion d'une organisation

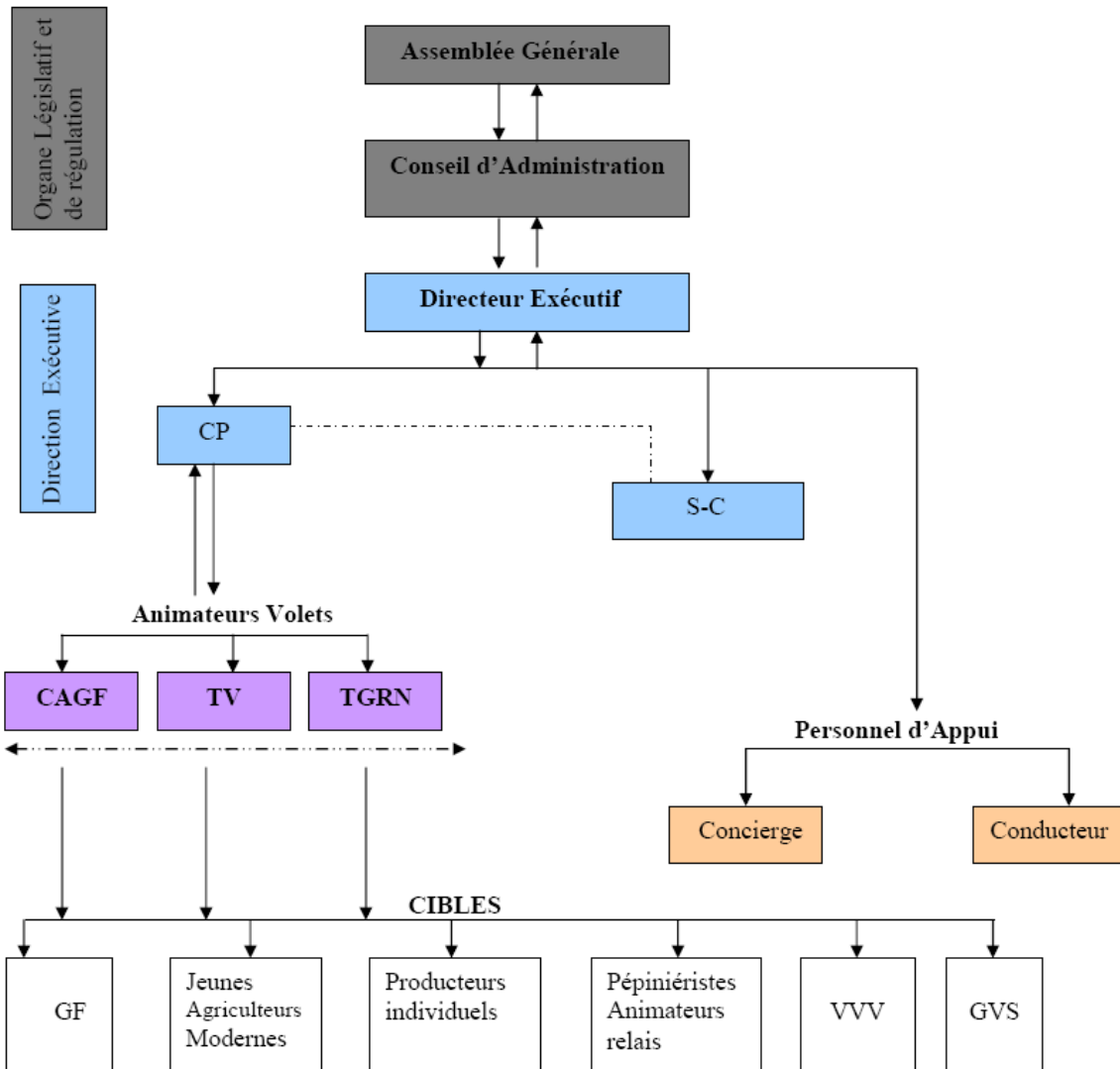
| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|---|-------------|---------------|----------------|
| Déplacement des formateurs | 300 | 470 | 141 000 |
| Hébergement des formateurs | 2 pers x 4j | 15 000 | 120 000 |
| Honoraires | 2 pers x 4j | 50 000 | 400 000 |
| Matériels didactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.), photocopie de documents | Forfait | | 150 000 |
| Matériels pour la démonstration pratique | | | 120 000 |
| Imprévus (5%) | | | 46 550 |
| Total | | | 997 550 |

Budget Secrétaire Comptable Jura Afrique Bénin

| Rubriques | Quantité | Prix Unitaire | Montant |
|---|-----------------|----------------------|----------------|
| Frais de voyage de la Secrétaire Comptable | | | 20 000 |
| Hébergement | 7j | 8 500 | 59 500 |
| Restauration | 7j | 8 500 | 59 500 |
| Honoraires des formateurs | 1 pers x 7j | 50 000 | 350 000 |
| Matériels didactiques (cahiers, bics, marqueurs, papiers etc.), photocopie de documents | Forfait | | 100 000 |
| Perdiems de la Secrétaire Comptable | 7j | 5 000 | 30 000 |
| Imprévus (5%) | | | 30 950 |
| Total | | | 649 950 |

Annexe 7 : Organigrammes des ONGs partenaires

JURA-AFRIQUE BENIN



Abréviations et Légendes

CAGF : Chargée de l'Appui aux Groupements de Femmes
C P : Chargé de Programme
TGRN : Technicien en Gestion des Ressources Naturelles
ONG : Organisation Non Gouvernementale
GVS : Groupements villageois de stockage

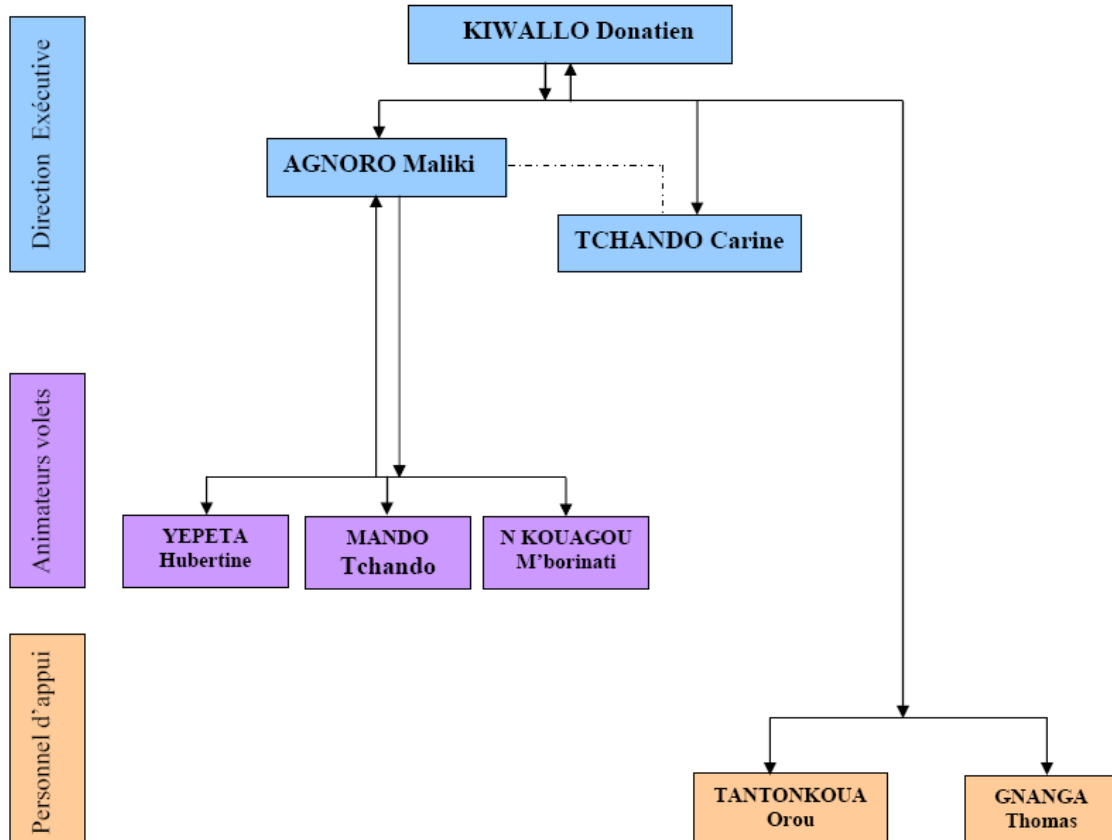
TV : Technicien Vétérinaire
S-C : Secrétaire-Caissière
VVV : Vaccinateurs Villageois de la volaille
Col. : Collaborateurs

↑ Subordination
 ↔ Echanges

←- - - - -> Inter-Appui
 ↓ Appui

Collaboration - - - - -

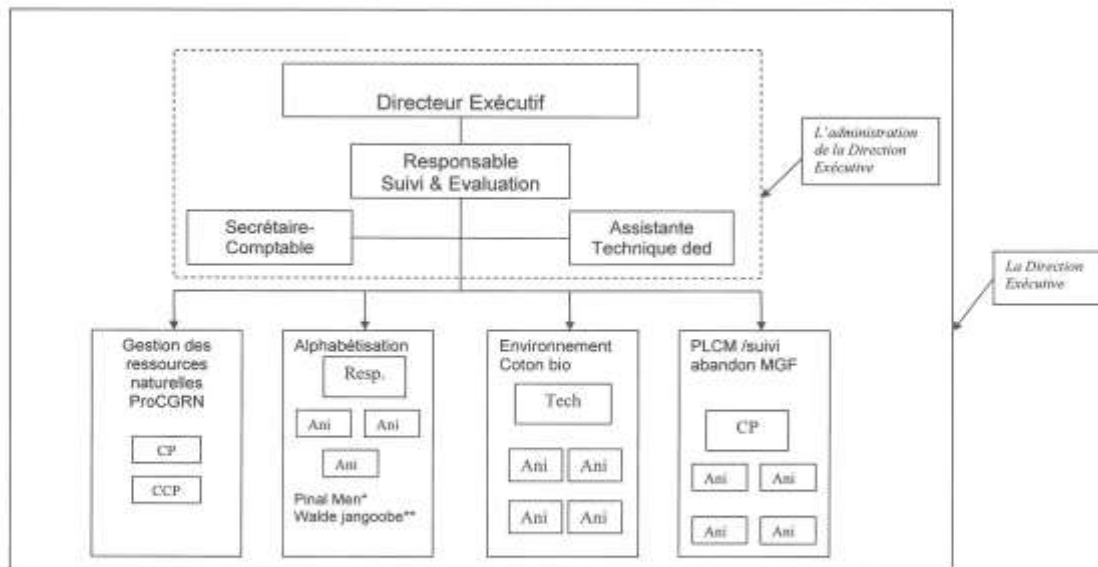
ORGANIGRAMME JURA-AFRIQUE BENIN 2010



ORGANIGRAMME JURA-AFRIQUE BENIN 2010

POTAL MEN

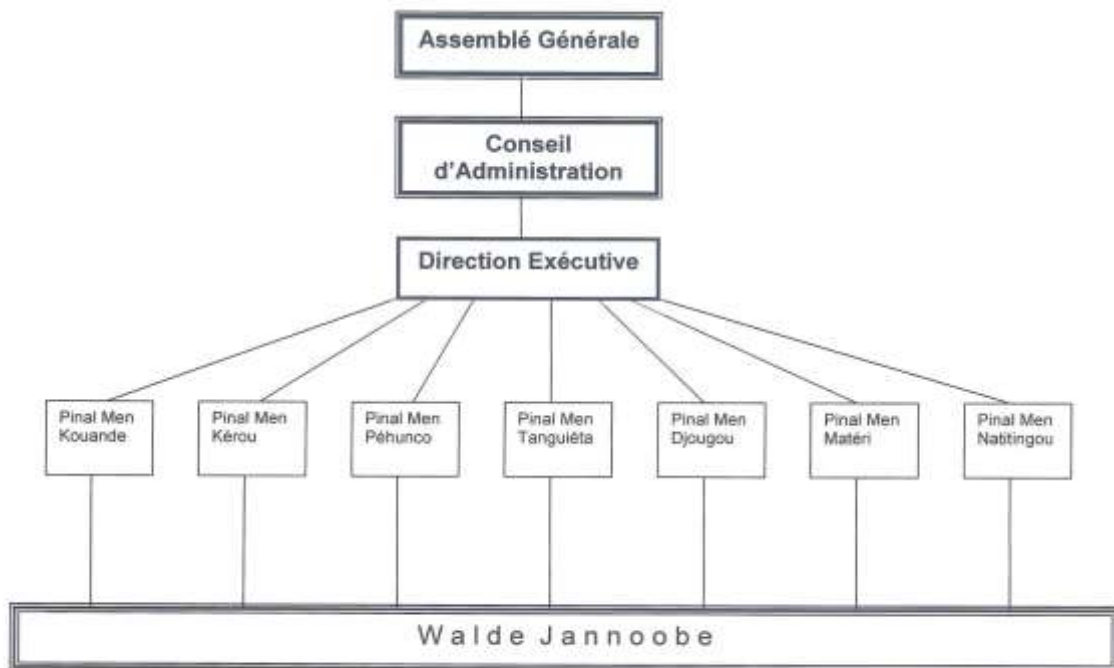
3.1.2. Organigramme de la Gestion des Programmes



* Pinal Men = Club des alphabétiseurs
** Walde Jangoobe = groupement d'apprenants

Ani

3.1.1. Les organes de gestion de l'ONG Potal Men



TI TOUA

